

4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4.1.1 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	01/01/18*	31/12/17
Actifs incorporels		220 675	217 230	217 230
Écarts d'acquisition	1	155 058	155 082	155 082
Autres immobilisations incorporelles	2	65 617	62 148	62 148
Placements des activités d'assurance	3	2 833 613	2 876 380	2 876 380
Immobilier de placement	3	288	288	288
Titres conservés jusqu'à échéance	3	1 848	1 852	1 852
Titres disponibles à la vente	3	2 742 533	2 743 385	2 743 385
Titres de transaction	3	9 527	30 111	30 111
Dérivés	3	2 354	9 383	9 383
Prêts et créances	3	77 063	91 361	91 361
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	4	2 509 047	2 522 803	2 523 549
Investissements dans les entreprises associées	5	0	15 780	15 780
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	16	425 398	405 178	405 178
Autres actifs		927 888	920 776	920 776
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	6	48 972	54 679	54 679
Frais d'acquisition reportés	8	42 176	43 903	43 903
Impôts différés actifs	18	52 809	79 516	79 516
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	7	498 826	494 839	494 839
Créances clients sur autres activités	8	48 553	47 640	47 640
Créances d'impôts exigibles	8	57 267	60 286	60 286
Autres créances	8	179 285	139 913	139 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	302 419	264 325	264 325
TOTAL ACTIF		7 219 040	7 222 472	7 223 218

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	01/01/18*	31/12/17
Capitaux propres du Groupe		1 806 249	1 802 423	1 802 621
Capital	10	307 799	314 496	314 496
Primes d'émission, de fusion et d'apport		810 420	810 420	810 420
Report à nouveau		508 925	518 163	518 361
Autres éléments du résultat global		56 772	76 131	76 131
Résultat net consolidé de l'exercice		122 333	83 213	83 213
Participations ne donnant pas le contrôle		148	160	160
Capitaux propres totaux		1 806 397	1 802 583	1 802 781
Provisions pour risques et charges	13	94 344	121 716	121 716
Dettes de financement	15	388 729	388 234	388 234
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	16	1 746 379	1 681 780	1 682 258
Ressources des activités du secteur bancaire	17	2 544 716	2 527 716	2 527 716
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	17	660 204	568 711	568 711
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	17	346 932	322 064	322 064
Dettes financières représentées par des titres	17	1 537 580	1 636 941	1 636 941
Autres passifs		638 475	700 443	700 513
Impôts différés passifs	18	95 962	113 525	113 595
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	19	195 653	204 730	204 730
Dettes d'impôts exigibles	20	41 580	76 996	76 996
Dérivés	20	1 666	267	267
Autres dettes	20	303 614	304 925	304 925
TOTAL PASSIF		7 219 040	7 222 472	7 223 218

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

► Effet de la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	Effet de la 1 ^{re} application de la norme IFRS 9	01/01/18*
Actifs incorporels	217 230		217 230
Écarts d'acquisition	155 082		155 082
Autres immobilisations incorporelles	62 148		62 148
Placements des activités d'assurance	2 876 380		2 876 380
Immobilier de placement	288		288
Titres conservés jusqu'à échéance	1 852		1 852
Titres disponibles à la vente	2 743 385		2 743 385
Titres de transaction	30 111		30 111
Dérivés	9 383		9 383
Prêts et créances	91 361		91 361
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 523 549	- 746	2 522 803
Investissements dans les entreprises associées	15 780		15 780
Part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	405 178		405 178
Autres actifs	920 776		920 776
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	54 679		54 679
Frais d'acquisition reportés	43 903		43 903
Impôts différés actifs	79 516		79 516
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	494 839		494 839
Créances clients sur autres activités	47 640		47 640
Créances d'impôts exigibles	60 286		60 286
Autres créances	139 913		139 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie	264 325		264 325
TOTAL ACTIF	7 223 218	- 746	7 222 472

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

L'effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 9 porte sur les entités d'affacturage en Allemagne et en Pologne. Les entités d'assurance et celles dont l'activité est directement liée à l'assurance ont opté pour le report d'application de la norme IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

Passif

(en milliers d'euros)	31/12/17	Effet de la 1 ^{re} application de la norme IFRS 9	01/01/18*
Capitaux propres du Groupe	1 802 621	- 198	1 802 423
Capital	314 496		314 496
Primes d'émission, de fusion et d'apport	810 420		810 420
Report à nouveau	518 361	- 198	518 163
Autres éléments du résultat global	76 131		76 131
Résultat net consolidé de l'exercice	83 213		83 213
Participations ne donnant pas le contrôle	160		160
Capitaux propres totaux	1 802 781	- 198	1 802 583
Provisions pour risques et charges	121 716		121 716
Dettes de financement	388 234		388 234
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 682 258	- 478	1 681 780
Ressources des activités du secteur bancaire	2 527 716		2 527 716
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire	568 711		568 711
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	322 064		322 064
Dettes financières représentées par des titres	1 636 941		1 636 941
Autres passifs	700 513	- 70	700 443
Impôts différés passifs	113 595	- 70	113 525
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	204 730		204 730
Dettes d'impôts exigibles	76 996		76 996
Dérivés	267		267
Autres dettes	304 925		304 925
TOTAL PASSIF	7 223 218	- 746	7 222 472

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

L'effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 9 porte sur les entités d'affacturage en Allemagne et en Pologne. Les entités d'assurance et celles dont l'activité est directement liée à l'assurance ont opté pour le report d'application de la norme IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021.

La dépréciation des créances d'affacturage selon la nouvelle norme IFRS 9 s'appuie sur les notations internes des débiteurs. La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou « ECL ») est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut « LGD » (*Loss Given Default*) et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (*Exposure at Default*). Les dépréciations sont le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances.

Les créances d'affacturage sont, pour la plupart, couvertes par des contrats d'assurance-crédit avec d'autres entités Coface ; le risque lié à ces créances était en partie pris en compte dans les états financiers consolidés du Groupe, dans les provisions d'assurance.

L'augmentation de la dépréciation des créances d'affacturage en application de la norme IFRS 9 est, ainsi, en partie compensée par une reprise des provisions techniques.

4.1.2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	31/12/17
<i>Primes brutes émises</i>		1 263 364	1 219 612
<i>Ristournes de primes</i>		- 106 516	- 98 954
<i>Variation des primes non acquises</i>		- 14 240	- 10 961
Primes brutes acquises	21	1 142 608	1 109 697
<i>Accessoires de primes</i>		132 418	128 914
<i>Produits nets des activités bancaires</i>		66 713	72 043
<i>Produits des autres activités</i>		42 995	44 279
Autres revenus	21	242 127	245 236
Chiffre d'affaires		1 384 735	1 354 933
Charges des prestations des contrats	22	- 504 509	- 570 863
<i>Frais d'acquisition des contrats</i>	23	- 243 236	- 262 607
<i>Frais d'administration</i>	23	- 241 136	- 253 532
<i>Autres charges de l'activité assurance</i>	23	- 82 556	- 70 816
<i>Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque</i>	23/24	- 13 552	- 13 779
<i>Charges des autres activités</i>	23	- 77 739	- 53 130
Charges d'exploitation	23	- 658 219	- 653 864
Coût du risque	24	- 2 122	- 4 483
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT RÉASSURANCE		219 885	125 723
Résultat des cessions en réassurance	25	- 62 128	- 25 970
RÉSULTAT TECHNIQUE APRÈS RÉASSURANCE		157 757	99 753
Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	26	51 124	55 281
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT		208 881	155 034
Autres produits et charges opérationnels	27	- 4 974	- 589
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		203 907	154 445
Charges de financement		- 17 681	- 18 109
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	28	592	2 369
Impôts sur les résultats	29	- 64 132	- 55 651
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		122 686	83 054
Participations ne donnant pas le contrôle		- 353	159
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		122 333	83 213
Résultat par action (en €)	31	0,79	0,53
Résultat dilué par action (en €)	31	0,79	0,53

4.1.3 Autres éléments du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	31/12/17
Résultat net (part du Groupe)		122 333	83 213
Participations ne donnant pas le contrôle		353	- 159
Autres éléments du résultat net global			
Variation des écarts de conversion recyclable en résultat		- 2 870	- 19 233
<i>Transférée vers le résultat</i>		0	0
<i>Comptabilisée en capitaux propres</i>		- 2 870	- 19 233
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	3 ; 12 ; 18	- 17 985	6 646
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute</i>		- 39 298	23 002
<i>Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		20 627	- 7 840
<i>Transférée en résultat - part brute</i>		1 913	- 11 201
<i>Transférée en résultat - effet d'impôt</i>		- 1 227	2 685
Variation de la réévaluation des engagements sociaux	3 ; 12 ; 18	1 395	- 797
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute</i>		1 823	1 024
<i>Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt</i>		- 428	- 1 821
Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		- 19 460	- 13 384
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		103 226	69 670
♦ dont part du Groupe		102 979	70 011
♦ dont part des participations ne donnant pas le contrôle		247	- 341

4.1.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres
Capitaux propres au 31 décembre 2016		314 496	810 420	504 704	- 2 970
Affectation du résultat 2016				41 531	
Distribution 2017 au titre du résultat 2016				- 20 398	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	21 133	0
Résultat au 31 décembre 2017					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat					
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Élimination des titres auto-détenus					- 1 696
Charges liées aux plans d'actions gratuites				695	
Transactions avec les actionnaires				- 3 505	
Capitaux propres au 31 décembre 2017		314 496	810 420	523 027	- 4 666
Effet de la 1^{re} application de la norme IFRS 9				- 198	
Affectation du résultat 2017				83 213	
Distribution 2018 au titre du résultat 2017				- 52 895	
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires		0	0	30 318	0
Résultat au 31 décembre 2018					
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée en capitaux propres	3 ; 12 ; 14 ; 18				
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	3 ; 12 ; 14 ; 18				
Variation des écarts actuariels IAS 19R					
Variation des réserves de conversion					
Annulation des actions COFACE SA		- 6 697		- 23 303	30 000
Élimination des titres auto-détenus					- 46 786
Charges liées aux plans d'actions gratuites				515	
Transactions avec les actionnaires				18	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2018		307 799	810 420	530 377	- 21 452

Autres éléments du résultat global						
Écarts de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net (part du Groupe)	Capitaux propres du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
- 5 823	115 601	- 22 782	41 531	1 755 177	5 490	1 760 667
			- 41 531	0		0
				- 20 398		- 20 398
0	0	0	- 41 531	- 20 398	0	- 20 398
			83 213	83 213	- 159	83 054
	15 162			15 162	- 1	15 161
	- 8 514			- 8 514	- 1	- 8 515
		- 797		- 797	0	- 797
- 19 052				- 19 052	- 181	- 19 233
				- 1 696	0	- 1 696
				695		695
- 38	2 374			- 1 169	- 4 988	- 6 157
- 24 913	124 623	- 23 579	83 213	1 802 621	160	1 802 781
				- 198		- 198
			- 83 213	0		0
				- 52 895	- 6	- 52 901
0	0	0	- 83 213	- 52 895	- 6	- 52 901
			122 333	122 333	353	122 686
	- 18 668			- 18 668	- 3	- 18 671
	686			686	0	686
		1 395		1 395	0	1 395
- 2 767				- 2 767	- 103	- 2 870
				0	0	0
				- 46 786	0	- 46 786
				515	0	515
- 5	0			13	- 253	- 240
- 27 685	106 641	- 22 184	122 333	1 806 249	148	1 806 397

4.1.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31/12/18	31/12/17
Résultat net (part du Groupe)		122 333	83 213
Participations ne donnant pas le contrôle		353	- 159
Impôts sur le résultat		64 132	55 651
+/- Quote-part dans les résultats des entreprises associées	28	- 592	- 2 369
Charges de financement		17 681	18 109
Résultat opérationnel (A)		203 907	154 445
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions		- 5 282	- 11 742
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance		57 428	26 362
+/- Résultat latent de change		- 6 958	- 2 898
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel		- 15 051	615
Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)		30 137	12 336
Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)		234 044	166 780
Variation des créances et des dettes d'exploitation		- 74 892	14 964
Impôts nets décaissés		- 64 772	- 47 699
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)		- 139 664	- 32 735
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage		2 612	- 24 117
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage		- 74 491	1 458
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage		102 295	99 343
Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)	4 - 17	30 416	76 684
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C + D + E)		124 796	210 730
Acquisitions des placements	3	- 341 747	- 1 531 312
Cessions des placements	3	375 163	1 331 927
Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)		33 416	- 199 385
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise			- 6 500
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		14 202	
Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)		14 202	- 6 500
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 20 541	- 18 085
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		4 196	2 045
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)		- 16 345	- 16 040
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G + H + I)		31 273	- 221 925

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/18	31/12/17
Émissions d'instruments de capital			
Opérations sur actions propres		- 46 786	- 1 696
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère		- 52 895	- 20 398
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées		- 6	
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires		- 99 687	- 22 114
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement			
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement			- 2 290
Intérêts payés		- 16 276	- 17 583
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe		- 16 276	- 19 873
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)		- 115 963	- 41 987
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)		- 2 012	- 14 564
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (F + J + K + L)		38 094	- 67 746
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)		124 796	210 730
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)		31 273	- 221 925
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)		- 115 963	- 41 987
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)		- 2 012	- 14 564
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9	264 325	332 071
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	302 419	264 325
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		38 094	- 67 746

4.2 NOTES ET ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INTRODUCTION	129	NOTE 19. Dettes d'assurance et de réassurance	178
BASE DE PRÉPARATION	129	NOTE 20. Autres passifs	178
FAITS MARQUANTS	129		
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	131	ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	179
PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	138	NOTE 21. Chiffre d'affaires	179
		NOTE 22. Charges des prestations des contrats	180
ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN	151	NOTE 23. Frais généraux par destination	181
NOTE 1. Écarts d'acquisition	151	NOTE 24. Charges d'exploitation bancaire	181
NOTE 2. Autres immobilisations incorporelles	153	NOTE 25. Charges ou produits nets des cessions en réassurance	182
NOTE 3. Placements des activités d'assurance	155	NOTE 26. Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement	182
NOTE 4. Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	160	NOTE 27. Autres produits et charges opérationnels	183
NOTE 5. Investissements dans les entreprises associées	161	NOTE 28. Quote-part dans les résultats des entreprises associées	184
NOTE 6. Immeubles d'exploitation et autres immobilisations	162	NOTE 29. Impôt sur le résultat	184
NOTE 7. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	164	AUTRES INFORMATIONS	186
NOTE 8. Autres actifs	165	NOTE 30. Ventilation du résultat par secteur	186
NOTE 9. Trésorerie et équivalents de trésorerie	165	NOTE 31. Résultat par action	190
NOTE 10. Composition du capital social	165	NOTE 32. Effectifs	190
NOTE 11. Paiements sur la base d'actions	166	NOTE 33. Parties liées	191
NOTE 12. Réserves de réévaluation	167	NOTE 34. Rémunération des principaux dirigeants	192
NOTE 13. Provisions pour risques et charges	168	NOTE 35. Honoraires des commissaires aux comptes	193
NOTE 14. Avantages au personnel	169	NOTE 36. Engagements hors bilan	193
NOTE 15. Dettes de financement	174	NOTE 37. Contrats de locations	194
NOTE 16. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	175	NOTE 38. Relations mère-filiales	194
NOTE 17. Ressources des activités du secteur bancaire	176	NOTE 39. Événements post-clôture	195
NOTE 18. Impôts différés	176	NOTE 40. Gestion des risques	195

INTRODUCTION

BASE DE PRÉPARATION

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles que publiées par l'IASB et adoptée par l'Union européenne⁽¹⁾. Ces normes sont détaillées dans les « Principes et méthodes comptables ».

Ils sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2017 établi conformément à la norme IAS 39. Un comparatif au 1^{er} janvier 2018 post-application de la norme IFRS 9 est communiqué pour les informations détaillées des postes bilanciaux.

Les présents comptes consolidés IFRS de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration du Groupe Coface en date du 11 février 2019.

FAITS MARQUANTS

Introduction d'une nouvelle signature – *Coface For Trade*

À l'occasion de son Colloque Risque Pays du 23 janvier 2018, événement réunissant ses clients, courtiers et partenaires, Coface a introduit sa nouvelle signature : *Coface For Trade*. Cette nouvelle formulation se veut plus claire et plus engageante. Elle souligne

l'engagement du Groupe en faveur des échanges et du commerce, leviers de création de richesse et de stabilité. Elle exprime la raison d'être du Groupe qui est de s'engager pour aider les entreprises à se développer.

Élection de François Riahi comme président du conseil d'administration de COFACE SA

Le conseil d'administration de COFACE SA s'est réuni le 15 juin 2018 et a coopté François Riahi, directeur général de Natixis, en qualité d'administrateur puis l'a élu président du conseil d'administration.

Il remplace Laurent Mignon qui quitte le conseil d'administration de COFACE SA pour se consacrer à ses nouvelles responsabilités au sein du Groupe BPCE.

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

En application du deuxième pilier de *Fit to Win* qui vise à améliorer l'efficacité en capital de son modèle économique, Coface a lancé, en 2018, deux programmes de rachat d'actions pour un montant total de 45 millions d'euros. Le descriptif de ces programmes est le suivant :

- ◆ un premier programme de 30 millions d'euros, effectué entre le 15 février et le 15 octobre, a abouti au rachat de 3 348 971 actions. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 octobre 2018,

a décidé d'annuler ces actions et corrélativement, de réduire le capital social de la Société.

- ◆ un deuxième programme de 15 millions d'euros maximum a été lancé le 25 octobre et a pris fin le 8 janvier 2019 avec le rachat de 1 867 312 actions supplémentaires. Au 31 décembre 2018, Coface avait racheté 1 708 735 actions pour une valeur de 13 736 491 euros.

Mise en place d'une ligne de crédit syndiquée de 300 millions d'euros conclue par Poland Factoring

Dans le cadre du refinancement de son activité d'affacturage, Coface Poland Factoring a signé le 8 juin 2018, avec un groupe de banques partenaires⁽²⁾, la mise en place d'un crédit syndiqué multi-devises (EUR et PLN) d'un montant de 300 millions d'euros. Ce crédit se substitue en partie à des lignes de crédit bilatérales existantes. Le crédit est mis en place pour une durée de deux ans avec une option d'extension d'une année, à la main des prêteurs.

Cette opération permet au Groupe une amélioration de sa flexibilité financière et un allongement de la maturité de son refinancement, tout en profitant des conditions de marché favorables et en renforçant les relations avec ses banques de premier rang qui confirment ainsi leur engagement de moyen terme auprès de Coface.

(1) Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en#ifrs-financial-statements.

(2) Sept banques relationnelles : Crédit Agricole CIB, HSBC, ING Bank Śląski et Natixis, interviennent en qualité d'arrangeurs mandatés et teneurs de livres, Banco Santander, Commerzbank et Société Générale CIB, interviennent en qualité d'arrangeurs mandatés. Natixis agit en qualité d'agent de la documentation et Crédit Agricole CIB en tant qu'agent de la facilité.

Cession de Cofacredit

Coface a cédé à FactoFrance (Groupe Crédit Mutuel - CM11), fin juin 2018, sa participation de 36 % au capital de Cofacredit, société d'affacturage jusqu'ici détenue conjointement par les deux groupes. Cette participation minoritaire ne s'inscrit pas dans la stratégie de développement de l'activité de l'affacturage.

Cette cession est, par ailleurs, en ligne avec le second pilier du plan *Fit to Win*, qui vise à une meilleure gestion du capital. La transaction a eu un impact négatif de - 2,2 millions d'euros sur le résultat net du deuxième trimestre 2018.

Signature en vue de l'acquisition de PKZ (Slovénie)

Coface a annoncé, le 6 septembre 2018, avoir signé avec SID Bank, banque publique slovène, un contrat portant sur l'acquisition de la totalité du capital de PKZ, filiale d'assurance-crédit de SID Bank.

Créé par SID Bank en 2005, PKZ est le leader du marché de l'assurance-crédit en Slovénie avec une forte part de marché.

La société a enregistré 15,1 millions d'euros de primes brutes émises sur un portefeuille principalement export.

La finalisation de l'acquisition est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires habituelles.

Impact du « Brexit » sur l'activité de Coface au Royaume-Uni

En 2018, les effets négatifs liés au « Brexit » ont accentué des tendances plus lourdes de l'économie britannique : baisse de la confiance des entreprises et des ménages, pressions sur les modèles économiques en mutation (distribution non alimentaire). Dans ce contexte, Coface a poursuivi sa politique de souscription rigoureuse. Notre exposition globale au Royaume-Uni a ainsi diminué de 12 %, principalement sur les secteurs de l'agro-alimentaire, de la distribution et de la construction. L'incertitude dans les modalités

du retrait reste élevée (*no deal*, second référendum) et des actions supplémentaires pourront être entreprises en 2019. Pour assurer ce suivi, un comité de pilotage, présidé par la secrétaire générale du Groupe, a été constitué et se réunit régulièrement pour déterminer les actions prioritaires à mener : évolutions réglementaires du statut de la succursale, adaptation de la politique de souscription, communication avec nos clients et *brokers*...

Ouverture du capital de Coface South Africa

Coface South Africa, filiale sud-africaine de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a signé le 16 novembre dernier un partenariat stratégique qui devrait se traduire par une ouverture de son capital à un fonds d'investissement sud-africain de premier plan (B-BBEE Investment Holding Company, Identity Capital Partners (Pty) Ltd). Par cette opération Coface South Africa renforce son empreinte locale et marque, aussi, sa volonté de

renforcer sa prise en compte de la législation B-BBEE (*Broad-Based Black Economic Empowerment*). Cette opération reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires sud-africaines (non obtenue à la date d'arrêtés des comptes) ; elle se traduira par une ouverture du capital de Coface South Africa jusqu'à 25 % sur un horizon de 10 ans.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Variations du périmètre de consolidation sur l'exercice 2018

Entrées de périmètre

Les fonds communs de placement (FCP) Colombes 5 Bis, détenu par Coface Europe, et Lausanne 6, détenu par Coface Ré, ont été créés en 2018.

Sorties de périmètre

Les succursales Coface Luxembourg (région Europe de l'Ouest) et Coface Latvia Insurance (région Europe centrale) ont été liquidées en 2018.

Le fonds commun de placement (FCP) Colombes 4 bis, détenu par Coface Europe, a également été liquidé en 2018.

Entités *ad hoc*

Entités *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit

Les opérations de rehaussement de crédit du sous-Groupe Coface consistent à assurer les créances titrisées par un tiers auprès d'investisseurs via une entité *ad hoc* au-delà d'un certain montant de pertes. Dans ce type d'opérations, le Groupe Coface ne joue aucun rôle dans la détermination de l'activité de l'entité *ad hoc* ou dans sa gestion opérationnelle. La prime reçue en contrepartie du contrat d'assurance pèse de façon minoritaire dans l'ensemble des flux générés par la structure dont la majorité revient aux investisseurs.

Coface n'est pas sponsor des montages de titrisation. Son rôle est celui de simple prestataire de services auprès de l'entité *ad hoc* via la signature d'un contrat avec celle-ci. De fait, Coface ne détient pas de pouvoirs sur les activités pertinentes des entités *ad hoc* impliquées dans ces montages (sélection des créances composant le portefeuille, gestion des créances...). Aucune entité *ad hoc* relevant de l'activité d'assurance-crédit n'est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement

Coface a mis en place, depuis 2012, une solution de refinancement alternative à la ligne de liquidité octroyée par Natixis pour l'activité d'affacturage en Allemagne et en Pologne (entités *ad hoc* relevant de l'activité de financement).

Coface Finanz, société d'affacturage du Groupe, cède ainsi ses créances affacturées tous les mois à un SPV (*Special Purpose Vehicle*) de type français, soit le fonds commun de titrisation (FCT) VEGA. Les créances transférées bénéficient de la couverture d'assurance-crédit fournie par Coface Deutschland (ex-Coface Kreditversicherung AG).

Le FCT acquiert les créances à la valeur nominale minorée d'un discount (déterminé sur la base des pertes historiques du

portefeuille et des coûts de refinancement). Pour se refinancer, le FCT émet des parts seniors en faveur des conduits (un conduit par banque) émettant ensuite sur le marché des ABCP (*Asset-Backed Commercial Paper*), et des parts subordonnées en faveur de Coface Factoring Poland. Le Groupe Coface détient le contrôle sur les activités pertinentes du FCT.

L'entité VEGA est consolidée dans les comptes du Groupe.

Entités *ad hoc* relevant de l'activité de l'investissement

Les fonds communs de placements Colombes ont été créés en 2013 afin de centraliser la gestion des placements au niveau du Groupe Coface. La gestion administrative est confiée à Amundi et le dépositaire et valorisateur est Caceis.

Les succursales européennes de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur n'ayant pas de contraintes réglementaires locales spécifiques participent à la gestion centralisée de leurs actifs, mise en place par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur. Elles reçoivent une quote-part du résultat global résultant de l'application d'une clé d'allocation représentative des risques souscrits par chaque succursale et déterminée par les provisions techniques.

Les fonds communs de placements Lausanne ont été créés en 2015 afin que Coface Ré puisse souscrire à des parts de fonds. La gestion administrative est confiée à Amundi, le dépositaire est Caceis Suisse et le valorisateur est Caceis.

Les trois critères établis par IFRS 10 pour consolider les fonds FCP Colombes et FCP Lausanne sont remplis. Les OPCVM dédiés sont inclus dans le périmètre de consolidation et consolidés par intégration globale. Ils sont contrôlés à 100 %.

Toutes les entités du périmètre Coface sont consolidées en intégration globale, excepté Cofacredit, consolidée par mise en équivalence. Elle a été cédée fin juin 2018.

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
Europe du Nord						
Allemagne	Coface, Niederlassung in Deutschland (ex-Coface Kreditversicherung) Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Allemagne	Coface Finanz GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Debitorenmanagement GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating Holding GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Coface Rating GmbH Isaac - Fulda - Allee 1 55124 Mainz	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Kisselberg KG c/o VR-LEASING Hauptstr. 131. 65760 Eschborn	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Allemagne	Fct Vega (Fonds de titrisation) 41, rue Délizy 93500 Pantin	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland Services Stadionstraat 20 4815 NG Breda	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pays-Bas	Coface Nederland Postbus 3377 4800 DJ Breda	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Danemark	Coface Danmark Jens Ravns Vej 11C 7100 Vejle	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suède	Coface Sverige Kungsgatan 33 111 56 Stockholm	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe de l'Ouest						
France	COFACE SA 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Société mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cofacredit Tour D2 - 17, bis place des Reflets 92988 Paris la Défense cedex	Non consolidé	-	-	36,00 %	36,00 %
France	Cofinpar 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Cogeri 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
France	Fimipar 1, place Costes et Bellonte 92270 Bois-Colombes	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 2 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 ter 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 3 quater 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 4 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 4 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	-	-	100,00 %	100,00 %
France	Fonds Colombes 5 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
France	Fonds Colombes 6 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgium Services 100, boulevard du Souverain B-1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort)	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Belgique	Coface Belgique 100, boulevard du Souverain B-1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort)	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Luxembourg	Coface Luxembourg 2, route d'Arlon L-8399 Windhof (Koerich) Luxembourg	-		-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Suisse Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Suisse	Coface Ré Rue Belle-Fontaine 18 1003 Lausanne	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 2 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pourcentages

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
Suisse	Fonds Lausanne 2 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 3 bis 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Suisse	Fonds Lausanne 6 90, boulevard Pasteur 75015 Paris	Globale	100,00 %	100,00 %	-	-
Grande-Bretagne	Coface UK Holdings Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Services Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Grande-Bretagne	Coface UK Egale 1, 80 St Albans Rd. Watford Hertfordshire. WD17 1RP	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Irlande	Coface Ireland Unit 5, Adelphi House Upper George's Street Dun Laoghaire - Co Dublin	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Europe centrale						
Autriche	Coface Austria Kreditversicherung Service GmbH Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Coface Central Europe Holding AG Marxergasse 4c 1030 Vienna	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Autriche	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Niederlassung Austria Marxergasse 4c 1030 Vienna	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hongrie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Hungarian Branch Office Váci út 45. H/7 1134 Budapest	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Pologne	Coface Poland Credit Management Services Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Coface Poland Factoring Sp. z o.o. Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Pologne	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Spółka Akcyjna Oddział w Polsce Al. Jerozolimskie 142 A, 02-305 Warszawa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
République Tchèque	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur organizační složka Česko I.P. Pavlova 5 120 00 Praha 2	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Roumanie	Coface Romania CMS Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, Cladirea Globalworth Plaza (fosta Nusco Tower) 020112, Bucuresti	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Roumanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Bois-Colombes - Sucursala Bucuresti Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, Cladirea Globalworth Plaza (fosta Nusco Tower) 020112, Bucuresti	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Roumanie	Coface Technologie - Roumanie Street Pipera number 42, Floor 6, Sector 2, Cladirea Globalworth Plaza (fosta Nusco Tower) 020112, Bucuresti	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		-	-
Slovaquie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, pobočka poisťovne z iného členského štátu Šoltésovej 14 811 08 Bratislava	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Lithuanie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur Lietuvos filialas A. Tumeno str. 4 01109 Vilnius	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Lettonie	Coface Latvia Insurance Berzaunes iela 11a LV-1039 Riga	-		-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Bulgarie	Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur SA Branch Bulgaria 42 Petar Parchevich Str. 1000 Sofia	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Russie	CJSC Coface Rus Insurance Company Panorama business center, 8, 2nd Brest Skaya str, 125047 Moscow	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Méditerranée et Afrique						
Italie	Coface Italy (Succursale) Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Italie	Coface Italia Via Giovanni Spadolini 4 20141 Milan	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	Coface Israël 23 Bar Kochva st, Bnei Brak 5126002 PB 76	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

Pourcentages

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
Israël	Coface Holding Israel 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Israël	BDI - Coface (business data Israel) 11 Ben Gurion st, Bnei Brak 5126015 Bnei Brak	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston - Johannesburg	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Afrique du Sud	Coface South Africa Services 3021 William Nicol Drive Block A 2021 Bryanston - Johannesburg	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Servicios España, SL Calle Aravaca, 22 28040 Madrid	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Espagne	Coface Iberica C/Aravaca 22 28040 Madrid	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Portugal	Coface Portugal Av. José Malhoa, 16B - 7 ^e Piso, Fracção B.1 Edifício Europa 1070 - 159 Lisboa	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Turquie	Coface Sigorta Buyukdere Caddesi, Yapi Kredi Plaza, B-Blok Kat : 6 Levent 34 330 Istanbul	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Amérique du Nord						
États-Unis	Coface North America Holding Company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface Services North America 900 Chapel Street New Haven, CT 06510	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
États-Unis	Coface North America Insurance Company 650 College road east, suite 2005, Princeton, NJ 08540 - USA	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Canada	Coface Canada 251 Consumer Road Suite 910 Toronto - On M2J 1R3	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Amérique latine						
Mexique	Coface Seguro De Credito Mexico SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación: Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Pays	Entité	Méthode de consolidation	Pourcentages			
			Contrôle 31/12/18	Intérêt 31/12/18	Contrôle 31/12/17	Intérêt 31/12/17
Mexique	Coface Holding America Latina SA de CV Av. Insurgentes Sur #1685 Piso 15, Col. Guadalupe Inn, Delegación: Alvaro Obregon - 01020 Mexico City, México	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Coface Do Brasil Seguros de Credito SA 34, João Duran Alonso Square Brooklin Novo District São Paulo 12 floor	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Brésil	Seguradora Brasileira De Credito Interno SA (SBCE) Pça. João Duran Alonso, 34 - 12º Andar Brooklin Novo - Sao Paulo, CEP: 04571-070	Globale	75,82 %	75,82 %	75,82 %	75,82 %
Chili	Coface Chile SA Nueva Tajamar 555. Piso 17 Torre Costanera - Las Condes Santiago	Globale	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Chili	Coface Chile Nueva Tajamar 555. Piso 17 Torre Costanera - Las Condes Santiago	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Argentine	Coface Argentina Olga Cossetini 263, Piso 3, (C1107CCE) C.A.B.A. Argentina	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Équateur	Coface Ecuador Irlanda E10-16 y República del Salvador Edificio Siglo XXI, PH	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Asie Pacifique						
Australie	Coface Australia Level 11, 1 Market Street, Sydney NSW 2000, Australia	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Hong-Kong	Coface Hong Kong 29th Floor, No.169 Electric Road North Point, Hong Kong	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Japon	Coface Japon Atago Green Hills MORI Tower 38F, 2-5-1 Atago, Minato-ku - Tokyo 105-6238	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Singapour	Coface Singapour 16 Collyer Quay #15-00 Singapore 049318	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	
Taiwan	Coface Taiwan Room A5, 6F, N°16, Section 4, Nanjing East Road, Taipei 10553	-	Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur		Succursale de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Textes applicables depuis le 1^{er} janvier 2018

IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » a été adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016 et est applicable de façon rétrospective depuis le 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers, ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Exemption

L'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » et concernant des dispositions spécifiques pour les conglomérats financiers, adopté le 3 novembre 2017 par la Commission européenne, est applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce règlement européen permet aux conglomérats financiers d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur d'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2022 (date d'application de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- ♦ de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- ♦ d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- ♦ d'apporter des informations complémentaires spécifiques en note annexes.

Coface, répondant aux critères d'éligibilité de conglomérat financier, applique cette disposition pour ses entités d'assurance qui resteront donc sous IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2021. Les entités concernées par cette mesure sont l'ensemble des entités d'assurance et les entités dont l'activité est directement liée à l'assurance (entités de services, fonds consolidés).

Périmètre d'application

Par conséquent, les entités concernées par l'application de la norme IFRS 9 sont exclusivement les entités portant l'activité d'affacturage, activité exploitée par Coface en Allemagne et en Pologne.

En application de l'option ouverte par les dispositions de la norme IFRS 9, Coface a choisi de ne pas retraiter les exercices antérieurs publiés au titre d'information comparative pour ses états financiers.

IFRS 15

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » a été adoptée par la Commission européenne le 22 septembre 2016, et est applicable à compter du

1^{er} janvier 2018 de façon rétrospective. L'amendement « Clarification d'IFRS 15 », adopté par la Commission européenne le 31 octobre 2017, est également applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 15 remplace les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits. Elle impose désormais un modèle de comptabilisation unique pour tous les revenus tirés de contrats conclus avec des clients et insiste sur la notion « d'obligation de performance » pour des biens et des services distincts mais présents dans le même contrat.

Selon cette norme, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit désormais refléter le transfert du contrôle des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 introduit ainsi une nouvelle démarche générale de comptabilisation du revenu en cinq étapes :

- ♦ identification des contrats avec les clients ;
- ♦ identification des obligations de performance (ou éléments) distinctes à comptabiliser séparément les unes des autres ;
- ♦ détermination du prix de la transaction dans son ensemble ;
- ♦ allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance distinctes ;
- ♦ comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

La norme IFRS 15 s'applique aux contrats qu'une entité conclut avec ses clients à l'exception, notamment, des contrats de location (couverts par la norme IAS 17 jusqu'au 31 décembre 2018, puis par la norme IFRS 16 à partir du 1^{er} janvier 2019), des contrats d'assurance (couverts par la norme IFRS 4) et des instruments financiers (couverts par la norme IFRS 9). Si des dispositions spécifiques en matière de revenus ou de coûts des contrats sont prévues dans une autre norme, celles-ci s'appliquent en premier lieu.

Les travaux réalisés par Coface liés à la première application d'IFRS 15 se sont appuyés sur des diagnostics réalisés au sein des entités concernées (sociétés d'affacturage et sociétés de service). Sur la base des travaux réalisés, Coface n'a pas identifié d'enjeux de première application de la norme IFRS 15.

Ainsi, Coface n'a pas reconnu d'impacts liés à l'application de la norme IFRS 15 sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018, ni sur les postes du compte de résultat de l'exercice 2018.

Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016

L'amendement « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2014-2016 » a été adopté par la Commission européenne le 7 février 2018 et est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement relève du processus annuel d'amélioration qui vise à simplifier et à clarifier les normes comptables internationales. Les normes suivantes sont modifiées : IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ». Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRS 2

L'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » a été adopté par la Commission européenne le 26 février 2018 et est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Cet amendement clarifie les méthodes de comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions : précisions apportées pour les critères à prendre en compte pour déterminer la juste valeur, impacts des prélèvements fiscaux sur les plans et traitement comptable en cas de modification des termes et conditions des plans. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IAS 40

L'amendement à la norme IAS 40 « Immeubles de placement » adopté par la Commission européenne le 14 mars 2018 est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces modifications précisent dans quels cas une entreprise est autorisée à reclasser un bien vers ou depuis la catégorie « immeubles de placement », ce transfert devant être opéré si, et seulement si, l'immeuble satisfait ou cesse de satisfaire à la définition d'un immeuble de placement. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

IFRIC 22

L'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » a été adoptée par la Commission européenne le 28 mars 2018 et est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette interprétation clarifie la comptabilisation des paiements ou encaissements d'avance en monnaie étrangère. La date de transaction, nécessaire pour déterminer le cours de change à utiliser, est la date de comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire sauf en cas de paiements ou encaissements multiples où elle sera déterminée pour chaque paiement ou encaissement. Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes de Coface.

Coface n'a pas appliqué par anticipation les textes suivants, adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2018, mais non encore entrés en vigueur à cette date.

IFRS 16

La norme IFRS 16 « Contrats de Locations » a été adoptée par la Commission européenne le 31 octobre 2017. Cette norme remplacera la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de ces contrats. Elle est applicable au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective suivant des modalités de transition spécifiques.

Selon la norme IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- ◆ le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- ◆ le droit de décider de l'utilisation du bien.

L'impact attendu devrait être limité du point de vue du bailleur, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à l'actuelle norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme imposera la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous forme d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, enregistré dans les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Coface a prévu d'utiliser les exemptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur (inférieure à 5 000 dollars US).

Le droit d'utilisation sera amorti linéairement, et la dette financière sera amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation seront portées distinctement au compte de résultat. A contrario, selon l'actuelle norme IAS 17, les contrats dits de location simple, ou opérationnelle, ne donnent pas lieu à un enregistrement au bilan, et seuls les loyers afférents sont enregistrés en résultat.

Eu égard aux activités de Coface, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 portera, dans une très large mesure, sur les actifs immobiliers loués à titre de bureaux pour les besoins de l'exploitation. Les autres contrats de location portent sur les locations IT et les véhicules de sociétés. Un impact de 85 millions d'euros est estimé sur le poste « Immobilisations corporelles » au titre de la reconnaissance des droits d'utilisation.

Coface a choisi la méthode rétrospective modifiée pour la première application de cette norme. Cette méthode conduira à évaluer le montant des passifs locatifs sur la base des paiements résiduels en utilisant les taux d'emprunts marginaux au 1^{er} janvier 2019 afférents aux durées résiduelles des contrats. En particulier, l'option de ne pas reconnaître au bilan les contrats d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019 sera appliquée et les coûts directs initiaux seront exclus de l'évaluation du droit d'utilisation. Les droits d'utilisation seront évalués en référence au montant des passifs locatifs déterminés à cette date.

Interprétation IFRIC 23

L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat » a été adoptée par la Commission européenne le 23 octobre 2018, et est applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation précise les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal appliqué. La méthode utilisée devra être celle qui fournira la meilleure prévision quant au dénouement de l'incertitude fiscale. Coface a entamé une réflexion sur son approche de recensement et de documentation des incertitudes et des risques fiscaux sans pour autant s'attendre, à ce stade, à un impact en termes d'évolution de l'impôt sur le résultat Groupe.

IFRS 17

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Initialement applicable au 1^{er} janvier 2021 avec un comparatif au 1^{er} janvier 2020, cette norme ne devrait entrer en vigueur qu'à compter du 1^{er} janvier 2022. En effet, lors de sa réunion du 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de reporter d'un an son application, des clarifications restant à apporter sur des points structurants de la norme. Il a également décidé d'aligner l'échéance de l'exemption temporaire de la norme IFRS 9 pour les assureurs afin de coïncider avec l'application d'IFRS 17 au 1^{er} janvier 2022.

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils généreront dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre

en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré.

La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillé qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables modifieront le profil du résultat de l'assurance.

Compte tenu de l'importance des changements apportés et en dépit des incertitudes pesant encore sur la norme, Coface s'est doté d'une structure projet, qui permettra, au sein des différents chantiers, d'appréhender l'ensemble des dimensions de la norme : modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement.

Méthodes de consolidation

Conformément aux normes IAS 1 « Présentation des états financiers », IFRS 10 et IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation dès lors que leur consolidation ne présentait pas un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe Coface.

Les participations sont consolidées :

- ◆ par intégration globale, lorsque Coface exerce un contrôle sur ces sociétés ;
- ◆ par mise en équivalence, lorsqu'elles sont sous influence notable.

Toutes les entités du périmètre du Groupe Coface sont consolidées en intégration globale, exceptée Cofacredit, consolidée par mise en équivalence. Cette société a été cédée fin juin 2018.

La norme IFRS 10 remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés et l'interprétation SIC 12 sur les entités *ad hoc*. Le contrôle d'une entité doit désormais être analysé au travers de trois critères cumulatifs : le pouvoir sur les activités pertinentes de l'entité, l'exposition aux rendements variables de l'entité et le pouvoir d'influencer sur les rendements variables obtenus de l'entité. L'analyse des entités *ad hoc* du Groupe Coface est présentée dans la note Périmètre de consolidation.

Opérations internes entre sociétés consolidées

Les opérations réciproques significatives font l'objet d'une élimination au bilan et au compte de résultat.

Actifs destinés à être cédés et dettes liées et activités abandonnées

Un actif (ou un groupe d'actifs) non courant est destiné à être cédé lorsque sa valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente (norme IFRS 5). Cet actif (ou groupe d'actifs) doit être disponible immédiatement en vue de la vente et il doit être hautement probable que cette vente intervienne dans les douze mois.

Une vente est hautement probable si :

- ◆ un plan de vente de l'actif (ou du groupe d'actifs) est engagé au niveau de la direction ;
- ◆ une offre non liante a été remise par au moins un acquéreur potentiel ;
- ◆ il est peu probable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci soit retiré.

Au bilan, les actifs concernés sont classés dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés » à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et cessent d'être amortis à compter de leur classification en « Actifs courants destinés à être cédés ». Ils font l'objet d'un provisionnement dès que leur valeur comptable est supérieure à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les dettes liées sont comptabilisées au passif dans une rubrique dédiée.

Si la cession n'est pas intervenue dans les douze mois suivant la classification dans les « Actifs non courants destinés à être cédés », l'actif cesse d'être classé dans cette catégorie, sauf circonstances particulières indépendantes du contrôle de Coface.

Une activité abandonnée est une composante d'une entité clairement identifiable, cédée ou classée comme détenue en vue de la vente qui respecte l'une des trois conditions suivantes :

- ◆ la composante constitue une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ sans constituer une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte, la composante fait partie d'un plan unique et coordonné de cession d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte ;
- ◆ la composante constitue une filiale acquise uniquement dans l'objectif d'être cédée.

Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte au compte de résultat à la clôture de l'exercice au cours duquel les critères sont remplis et pour toutes les périodes comparatives présentées. Ce résultat inclut le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le résultat net après impôt résultant de la cession effective ou de l'évaluation des actifs ou des groupes d'actifs détenus en vue de la vente à leur juste valeur minorée des frais de cession.

Date de clôture et durée des exercices

Les comptes sont arrêtés le 31 décembre de chaque année et les exercices ont une durée de 12 mois.

Conversion

Conversion des transactions en devises

Les transactions effectuées en devises étrangères (devises autres que la devise fonctionnelle) sont converties en devise fonctionnelle de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction (norme IAS 21) ; les entités utilisent généralement le cours de clôture du mois précédant la date de la transaction qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Les comptes consolidés de Coface sont établis en euros.

Les bilans des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros aux cours de clôture, à l'exception du capital et des réserves convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans les autres éléments du résultat global.

Les postes du compte de résultat sont convertis au cours de change moyen de la période, qui est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives (IAS 21.40). La différence de valorisation du résultat de l'exercice est également portée dans les autres éléments du résultat global.

Économies hyperinflationnistes

L'application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » est requise, à compter du 1^{er} juillet 2018, pour les entités dont la monnaie fonctionnelle est le peso argentin.

Le Groupe Coface possède des activités en Argentine dont la contribution au total du bilan et du résultat net consolidés est non significative au 31 décembre 2018.

Ainsi, l'impact de l'application de cette norme est également non significatif à l'échelle du Groupe et n'a pas été pris en compte dans les états financiers au 31 décembre 2018.

Principes généraux

Activité d'assurance

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance-crédit de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 4.

La norme IFRS 4 autorise l'application des normes locales pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

Coface a retenu les règles comptables françaises pour la comptabilisation des contrats d'assurance.

La norme IFRS 4 exige cependant de prendre en compte les points suivants :

- ◆ annulation des provisions pour égalisation ou pour risque de catastrophe ;
- ◆ réalisation d'un test de suffisance des passifs.

Activité de services

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » s'applique pour les sociétés ayant une activité de vente de l'information et de recouvrement de créances.

Les produits sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, qu'il est probable que les avantages économiques iront

à l'acquéreur et que le montant des produits ainsi que des coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Activité de factoring

Les sociétés ayant une activité de *factoring* appliquent la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à la fois à un actif financier pour une entreprise (droit contractuel de recevoir d'une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier) et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entreprise (obligation contractuelle consistant à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier).

Les créances commerciales sont classées dans la catégorie des « prêts et créances ». Après leur comptabilisation initiale à la juste valeur, les créances sont évaluées selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif (TIE). La commission de financement est étalée sur la durée des opérations d'affacturage ce qui équivaut à une intégration de cette commission dans le TIE, compte tenu de leur caractère court terme.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » s'applique également pour les activités de *factoring* selon les mêmes modalités que pour les activités de service.

Classement des produits et charges relatifs aux différents métiers du Groupe

Ventilation par destination des frais des sociétés d'assurance

Les frais des sociétés d'assurance françaises et étrangères sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition. Les frais de gestion des placements sont inclus dans la charge des placements. Les frais de règlement de sinistres sont compris dans la charge des sinistres. Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges opérationnelles courantes apparaissent directement au compte de résultat.

Sociétés ayant une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés d'affacturage sont respectivement classés en « Produits d'exploitation bancaire » et « Charges d'exploitation bancaire ».

Sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage

Les produits et charges d'exploitation des sociétés n'ayant ni une activité d'assurance ni une activité d'affacturage sont respectivement classés en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé se compose :

- ◆ de primes, correspondant à la rémunération de l'engagement du Groupe de couvrir les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque), mais sa rémunération prend la forme d'une prime ; il répond à ce titre aux définitions des contrats d'assurance données par la norme IFRS 4 ;
- ◆ d'autres revenus, comprenant :
 - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances. Ils entrent dans le calcul du chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit,
 - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing,

et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit,

- les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées) et par activité (assurance-crédit, cautionnement, affacturage et information & autres services).

Opérations techniques d'assurance

Primes brutes acquises

Primes brutes émises

Les primes brutes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture.

Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du volume des ventes réalisées dans les pays où le Groupe est présent.

Ristournes de primes

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, *boni* et *no claims bonus*, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises est calculée au *pro rata temporis* séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime.

Primes brutes acquises

Les primes brutes acquises sont constituées des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats incluent les commissions d'acquisition ; ils sont répartis sur la durée de vie des contrats selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition de contrats relative à la période comprise entre la date de clôture de la période et la date d'échéance de la prime est reportée à l'actif du bilan dans le poste « Frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres actifs.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

Charges de prestations des contrats

Sinistres payés

Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Opérations de réassurance

L'ensemble des opérations d'acceptations et de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Acceptations

Les acceptations en réassurance sont comptabilisées, affaire par affaire, sur la base des données fournies par les cédantes.

Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés de compléments le cas échéant.

Les commissions versées aux cédants sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises. Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Le montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres.

Les provisions incluent également une provision pour frais de recouvrement et frais de gestion des sinistres.

En sus de cette estimation statistique, des provisions spécifiques sont enregistrées sur des sinistres majeurs sur la base d'une probabilité de défaut et de sévérité, estimées au cas par cas.

En ce qui concerne l'assurance caution, ce sont les méthodes locales qui sont appliquées. Seuls les sinistres qui ont fait l'objet d'une notification à la date d'inventaire sont provisionnés. Un complément de provision est cependant enregistré. Son principe est que le risque d'appel de la caution devient plus élevé du fait de l'insolvabilité du « principal » (cautionné), même si aucun appel n'a été fait pour les dossiers concernés. Ce complément est évalué sur la base de la probabilité de défaut et de sévérité.

Prévision de recours

La prévision de recours représente les estimations des récupérations attendues ; elle est calculée en appliquant un taux ultime de récupération à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés.

La prévision de recours inclut une provision pour frais de recouvrement.

Les sinistres et les recours sont provisionnés séparément conformément à la réglementation française en vigueur.

Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Les fonds reçus des réassureurs figurent au passif.

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées.

Autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles

Conformément à la recommandation n° 2013-03 de l'ANC, les rubriques « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montant particulièrement significatif - que Coface souhaite présenter de manière distincte dans le compte

de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et pour permettre une meilleure comparabilité des exercices, ceci conformément au principe de pertinence de l'information du *Conceptual Framework*.

Les autres produits opérationnels et les autres charges opérationnelles sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3 révisée, le Groupe évalue les écarts d'acquisition à la date d'acquisition comme :

- ◆ la juste valeur de la contrepartie transférée ;
- ◆ auquel on ajoute le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ;
- ◆ auquel on ajoute, si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ;
- ◆ diminué du montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Lorsque la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Si de nouvelles informations conduisent, dans les 12 mois suivant l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées. Il en découle automatiquement une modification de la valeur brute de l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition est affecté, à la date d'acquisition, à un ou plusieurs groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition. L'écart d'acquisition est non amortissable, mais reste soumis à des tests de dépréciation, effectués chaque année et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir (IAS 36.10). Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable du groupe d'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable, correspondant au plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité résultant de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Tests sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels

En application de la norme IAS 36, les tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les entités stratégiques du périmètre de consolidation du Groupe Coface par UGT.

Le groupe d'UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (autres UGT). La norme IAS 36.80 définit que les écarts d'acquisition dégagés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être affectés, à compter de la date du regroupement, aux groupes d'UGT de l'acquéreur ou aux groupes d'UGT qui sont censés bénéficier des synergies issues de l'opération.

Le Groupe Coface a identifié des groupes d'UGT qui reflètent le découpage utilisé par le management dans sa gestion opérationnelle.

Les sept groupes d'UGT sont les suivants :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;
- ◆ Méditerranée & Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Méthode de valorisation des groupes d'UGT et tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition existants sont affectés à chaque groupe d'UGT de façon à pouvoir être testés. Des tests de dépréciation sont réalisés à chaque fois qu'un indicateur objectif de dépréciation met en exergue l'existence d'un tel risque, et en tout état de cause au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation des écarts d'acquisition se fait ainsi en testant le groupe UGT à laquelle les écarts d'acquisition ont été affectés.

Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède la valeur recouvrable, il convient de reconnaître la perte de valeur correspondante :

- ◆ en priorité par réduction de la valeur des écarts d'acquisition (sans possibilité de reprise ultérieure) ;
- ◆ ensuite en réduisant la valeur des autres actifs du groupe d'UGT au prorata de la valeur respective de chaque actif.

La valeur recouvrable est déterminée comme la valeur la plus élevée de la valeur d'utilité (déterminée par l'actualisation des flux futurs) et la juste valeur nette des coûts de cession (basée sur une étude de multiples des sociétés comparables cotées et des transactions récentes comparables).

Méthode utilisée pour valoriser les entités

Valeur d'utilité : actualisation des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie attendus ressortent des business plans à trois ans préparés par les entités opérationnelles dans le cadre de la procédure budgétaire et validés par le management du Groupe Coface.

Ces prévisions se basent sur les performances passées de chaque entité et prennent en compte les hypothèses de développement de Coface dans ses différentes lignes de métier. Coface établit des projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets par extrapolation des flux de trésorerie sur deux années supplémentaires.

Les hypothèses choisies en termes de taux de croissance, de taux de marge ou de ratios de coûts et de sinistres tiennent compte de la maturité de l'entité, de l'historique de l'activité, des perspectives du marché et du pays dans lequel l'entité opère.

Coface calcule un taux d'actualisation pour les sociétés d'assurance et un taux de croissance à l'infini pour l'évaluation de l'ensemble des sociétés.

Juste valeur

Selon cette approche, Coface valorise ses sociétés par application de multiples de Chiffre d'Affaires (CA) pour les sociétés de services, d'actif net réévalué (ANR) pour les sociétés d'assurances ou de Produit Net Bancaire (PNB), pour les sociétés d'affacturation d'une part et de résultat net d'autre part. Les multiples de référence sont issus de comparables boursiers ou de transactions récentes, de manière à bien prendre en compte la valorisation des actifs par le marché.

La valorisation par les multiples est obtenue en faisant la moyenne de la valorisation issue du multiple de résultat net et de celle issue du multiple de CA, d'ANR ou de PNB pour, respectivement, les sociétés de services, d'assurance et d'affacturation.

Immobilisations incorporelles

Coface immobilise les frais de développement dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- ◆ la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre ;
- ◆ sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;

- ◆ la manière dont l'actif générera des avantages économiques futurs probables ;
- ◆ la disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet ;
- ◆ sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les frais de développement et les logiciels générés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité ; celle-ci ne peut excéder 15 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les immeubles d'exploitation sont constitués de composants ayant des durées d'utilité différentes ; ces composants sont comptabilisés séparément et amortis linéairement selon leur durée d'utilité.

Le Groupe Coface a identifié les composants suivants :

Terrain	Non amortissable
Structure close ou couverte	Amortie sur 30 ans
Équipement technique	Amorti sur 15 ans
Aménagement intérieur	Amorti sur 10 ans

Les actifs immobiliers financés au moyen de contrats de crédit-bail sont présentés dans les comptes consolidés comme s'ils avaient été acquis directement par endettement financier.

Un contrat de location est classé comme un contrat de location financement s'il transfère substantiellement les risques et avantages correspondants à la propriété.

Si la valeur de marché de l'immeuble est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs disponibles à la vente, actifs détenus à des fins de transaction, actifs détenus jusqu'à l'échéance, actifs à la juste valeur par résultat et prêts et autres créances.

La date de comptabilisation des actifs financiers retenue par Coface correspond à celle de la négociation de ces actifs.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat). La différence entre la juste valeur des titres à la date de clôture et leur prix d'achat (diminué de l'amortissement actuariel pour les instruments de dettes) est comptabilisée dans le poste « Actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation sans effet sur le résultat. Ce poste inclut les titres de participation.

Actifs détenus à des fins de transaction (Trading)

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur par résultat

Les modalités de comptabilisation sont identiques à celles des titres détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances

Cette catégorie comprend les créances relatives aux dépôts en espèces détenus par les cédantes en garantie des engagements de souscription. Ils figurent au bilan à hauteur des montants versés.

Cette catégorie comporte aussi les actifs financiers non dérivés dont le paiement est déterminé ou déterminable, et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts et créances comprennent les dépôts court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois à compter de la date d'achat ou de dépôt.

Juste valeur

Les titres cotés sont valorisés à leur cours de bourse à la date d'inventaire. La juste valeur des titres non cotés est obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Test de dépréciation

Les actifs disponibles à la vente font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date d'arrêté comptable. Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation d'un tel actif et qu'une diminution de la juste valeur de celui-ci a précédemment été comptabilisée directement en capitaux propres, la perte cumulée est extraite des capitaux propres et comptabilisée en résultat au niveau de l'agrégat du compte de résultat « Produits des placements nets de charges de gestion ».

La détection d'un indice objectif de dépréciation résulte d'une analyse multicritère qui fait intervenir, notamment pour les instruments de dette, le jugement d'expert.

Constitue un indice de dépréciation :

- ◆ pour les instruments de dettes : un défaut de paiement des intérêts ou du principal, l'existence d'une procédure de conciliation, d'alerte, ou de redressement judiciaire, la faillite de la contrepartie, et tout autre indicateur témoignant de la dégradation significative de la situation financière de la contrepartie comme par exemple la mise en évidence de pertes à terminaison par application d'un modèle de calcul de projection de flux recouvrables actualisés ou à l'issue de la réalisation de *stress tests* ;
- ◆ pour les instruments de capitaux propres (hors titres de participations non cotés) : l'existence d'indices indiquant que l'entité ne pourra pas recouvrer tout ou partie de son investissement initial. En outre, un test de dépréciation est systématiquement mené pour les titres en situation de moins-value latente de plus de 30 % ou en situation de moins-value latente depuis plus de six mois. Ce test consiste à réaliser une analyse qualitative s'appuyant sur différents facteurs comme l'analyse du cours sur une période donnée, ou bien sur des informations afférentes à la situation de l'émetteur. Le cas échéant une dépréciation est constatée sur la base du cours de cotation à la date d'arrêté. Indépendamment de cette analyse, une dépréciation est systématiquement constatée dès lors que le titre présente une moins-value latente en date d'arrêté de plus de 50 %, ou une moins-value latente de plus de 24 mois ;
- ◆ pour les participations non cotées : une moins-value latente de plus de 20 % sur une période supérieure à 18 mois, ou la survenance de changements significatifs dans l'environnement technologique, de marché, économique ou légal ayant un effet défavorable sur l'émetteur, qui indique que le montant de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres ne peut pas être recouvré.

Si la juste valeur d'un instrument classé comme disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur, et si cette augmentation peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur, les reprises de pertes de valeur :

- ◆ des instruments de capitaux propres ne sont pas constatés en compte de résultat mais au niveau des capitaux propres ;
- ◆ des instruments de dettes sont comptabilisés en résultat à hauteur de la dépréciation précédemment constatée.

Les dépréciations constatées sur des instruments de capitaux propres aux dates d'arrêtés intermédiaires sont figées dans le résultat et ne peuvent être reprises avant la cession des titres conformément à l'interprétation IFRIC 10.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Un produit dérivé est un instrument financier (IAS 39) :

- ◆ dont la valeur fluctue en fonction de l'évolution du taux ou du prix d'un produit appelé sous-jacent ;
- ◆ qui ne requiert aucun placement net initial ou peu significatif ;
- ◆ dont le règlement s'effectue à une date future.

Il s'agit d'un contrat entre deux parties, un acheteur et un vendeur, qui fixe des flux financiers futurs fondés sur ceux d'un actif sous-jacent.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf s'il s'agit des instruments de couverture efficaces. Dans ce cas, les modalités de comptabilisation de plus ou moins-values vont dépendre des relations de couverture à laquelle le dérivé est attaché.

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute la durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective. À cet égard, les relations de couvertures sont considérées comme

étant efficaces lorsque le rapport entre les variations effectives de valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert est compris entre 80 % et 125 %.

- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement et en totalité en résultat. Ces variations sont en partie compensées par les variations de juste valeur des éléments couverts (évalués à la juste valeur pour la portion de risque couverte) qui sont également comptabilisées en résultat. L'impact net dans le compte de résultat est donc limité à la part inefficace de la couverture.
- ◆ Pour les dérivés conclus dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur sont enregistrées dans les capitaux propres recyclables, à hauteur de la partie efficace de la couverture et en résultat pour la partie inefficace.

Les instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, plus précisément couverture de change, risque de taux et de la couverture juste valeur des actions dans les portefeuilles des fonds Colombes. La Société n'effectue pas d'opération de couverture au sens de la norme IAS 39. Les instruments utilisés sont comptabilisés en juste valeur par le résultat.

Dettes de financement

Ce poste concerne la dette subordonnée.

Lors de sa comptabilisation initiale, la dette financière a été évaluée à la juste valeur sur laquelle ont été imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Après son évaluation initiale, la dette est valorisée au coût amorti, déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE). Ce coût amorti correspond :

- ◆ au montant de l'évaluation initiale du passif financier ;
- ◆ diminué des remboursements en principal ;

- ◆ majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé selon la méthode du TIE) et de toute décote ou prime entre le montant initial et le montant à l'échéance.

Les primes et décotes n'entrent pas dans le coût initial d'un passif financier. Toutefois, elles entrent dans le calcul du coût amorti et seront donc constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée du passif financier. Les primes et décotes viennent ainsi modifier le coût amorti du passif financier au fur et à mesure de leur amortissement.

Traitement comptable des frais d'émission de la dette

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'un passif financier sont inclus dans la juste valeur initiale du passif. Ces frais sont définis comme étant les coûts marginaux directement attribuables à l'émission du passif financier ; un coût marginal étant un coût qui n'aurait pas été encouru si l'entreprise n'avait pas acquis, émis ou cédé l'instrument financier.

Ils comprennent :

- ◆ les honoraires et commissions versés à des agents, conseils, courtiers et autres intermédiaires ;

- ◆ les coûts prélevés par les agences réglementaires et les bourses de valeurs ;
- ◆ les taxes et droits de transfert.

En revanche, ils n'incluent pas :

- ◆ la prime de remboursement ou d'émission d'une dette ;
- ◆ les coûts de financement ;
- ◆ les coûts internes administratifs ou les frais de siège.

Ressources des activités bancaires

Ce poste comprend :

- ◆ les dettes envers les entreprises du secteur bancaire ; ce poste regroupe les lignes de crédit bancaire. Elles représentent le refinancement du *factor* des crédits accordés aux adhérents ;
- ◆ les dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire ; il s'agit des comptes créditeurs d'affacturage. Ils regroupent :
 - d'une part les montants inscrits au crédit des comptes courants des adhérents qui n'ont pas fait l'objet d'une mise à disposition anticipée par les soins du *factor*, et

- d'autre part, les retenues de garantie constituées sur chaque contrat ;
- ◆ les dettes financières représentées par des titres ; ce poste comprend les emprunts subordonnés et les emprunts obligataires non-subordonnés. Ces emprunts sont classés en « Ressources des activités du secteur bancaire » car ils servent à financer l'activité d'affacturage.

À l'origine, tous les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur minorée des coûts de transaction directs. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Créances d'affacturage

Les créances d'affacturage sont représentées à l'actif du bilan pour la totalité des créances non recouvrées à la date d'établissement des comptes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale, correspondant au montant des factures cédées, toutes taxes comprises, par les adhérents.

Deux catégories de provisions sont enregistrées et viennent s'inscrire en diminution des créances d'affacturage :

- ◆ des dépréciations dotées par le compte de résultat (poste « Coût du risque ») lorsqu'un risque probable de non-recouvrement partiel ou total apparaît ;
- ◆ des dépréciations calculées sur les pertes de crédit attendues dotées également par le compte de résultat (poste « Coût du risque »).

Ces dépréciations, instaurées par la norme IFRS 9, s'appuient sur les modèles de calcul exploitant les notations internes des débiteurs (DRA « *Debtor Risk Assessment* »). La méthodologie de calcul des dépréciations (perte attendue ou ECL « *Expected Credit Loss* ») est basée sur les trois paramètres principaux : la probabilité de défaut « PD », la perte en cas de défaut (LGD « *Loss Given Default* ») et le montant de l'exposition en cas de défaut « EAD » (*Exposure at default*). Les dépréciations seront le produit de la PD par la LGD et l'EAD, sur la durée de vie des créances. Des ajustements spécifiques sont réalisés afin de prendre en compte les conditions courantes et les projections prospectives macro-économiques (*Forward Looking*).

La valeur nette comptable des créances d'affacturage est présentée à l'actif du bilan consolidé dans le poste « Créances des activités du secteur bancaire et autres activités ».

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'ensemble des comptes bancaires et des dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV monétaires dont l'échéance est inférieure à trois mois.

Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée, à la date de clôture de l'exercice, lorsqu'il existe une obligation actuelle, résultant d'un événement passé envers un tiers à cette date, et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers, représentative d'avantages économiques nécessaires pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation.

Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Les provisions pour risques et charges incluent les provisions pour risques fiscaux (hors impôts sur le résultat), pour litiges avec des tiers et sur les locaux vacants. Ces provisions font l'objet d'une revue à chaque clôture.

La provision pour locaux vacants est calculée en tenant compte des loyers futurs que la Société est engagée à payer jusqu'à la fin du bail, desquels sont déduits les produits futurs attendus au titre d'éventuelles sous-locations.

Avantages au personnel

Les salariés de Coface bénéficient dans un certain nombre de pays d'avantages à court terme (du type congés payés), d'avantages à long terme (du type « médailles du travail ») et d'avantages postérieurs à l'emploi (du type indemnités de départ à la retraite).

Les avantages à court terme sont reconnus dans les dettes des différentes sociétés de Coface qui les octroient.

Les autres avantages (avantages à long terme et avantages postérieurs à l'emploi) font l'objet de modalités différentes de couverture définies ci-après :

- ◆ régimes (ou plans) à cotisations définies : ils se caractérisent par des versements à des organismes libérant l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit généralement des régimes publics de retraites sur le même modèle que ceux qui existent en France ;
- ◆ régimes (ou plans) à prestations définies pour lesquels l'employeur a une obligation envers ses salariés.

Conformément à la norme IAS 19, Coface inscrit au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements en matière principalement :

- ◆ d'indemnités et congés de fin de carrière ;

- ◆ d'allocations pour préretraite et complément sur retraite ;
- ◆ de part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités ;
- ◆ de médailles du travail.

Sur la base des règlements internes de chaque régime et dans chacun des pays concernés, des actuaires indépendants calculent :

- ◆ la valeur actuarielle des prestations futures, correspondant à la valeur actualisée de l'ensemble des prestations à verser. Cette valeur actualisée est principalement basée sur :
 - les caractéristiques connues de la population concernée,
 - les prestations à verser (indemnités de fin de carrière, médailles du travail...),
 - les probabilités de survenance de chaque événement,
 - la valorisation de chacun des facteurs entrant dans le calcul des prestations (évolution des salaires, etc.),
 - le taux d'intérêt permettant d'escompter les prestations futures à la date de l'évaluation ;
- ◆ la valeur actuarielle des prestations pour services rendus avec projection des salaires, déterminée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés, qui répartit la valeur actuarielle des prestations uniformément sur la durée de service des salariés.

Stock-option

Selon la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » qui définit notamment l'évaluation et la comptabilisation des stocks-options, les options sont évaluées à la date d'octroi. Pour cette évaluation, le Groupe applique le modèle de valorisation *Black and Scholes*. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement,

à compter de la date d'octroi, sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Dans le cadre de son introduction en bourse, le Groupe Coface a attribué à certains bénéficiaires (salariés de filiales de COFACE SA) des actions gratuites (cf. note 11).

En application des dispositions de la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'ont pas été acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évalués et comptabilisés en charges de personnel.

Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible est calculé conformément aux législations fiscales en vigueur dans chaque pays où les résultats sont imposables.

COFACE SA a opté au 1^{er} janvier 2015, pour le régime de l'intégration fiscale en intégrant les filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, Cofinpar, Cogeri et Fimipar).

Les différences temporelles entre les valeurs des éléments d'actif et de passif dans les comptes consolidés, et celles retenues pour la détermination du résultat fiscal, donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés.

Les dettes et les créances d'impôt différés sont calculées en utilisant le taux d'impôt qui sera en vigueur à la date probable de reversement des différences concernées ; ou à défaut, en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la date d'arrêt des comptes.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que des bénéfices futurs imposables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables sur un horizon raisonnable.

Créances et dettes libellées en devises

Les créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture.

Les pertes et gains de change latents sur les créances et dettes libellées en devises sont enregistrés dans le résultat consolidé, à l'exception des écarts de conversion sur les provisions techniques des succursales de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur et des écarts de conversion sur les créances et dettes à caractère long terme concernant une entreprise consolidée

dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de survenir dans un avenir prévisible.

Les différences de change relatives à une créance ou une dette libellée en monnaie étrangère sur une entreprise consolidée sont considérées comme faisant partie de l'investissement net dans l'entreprise consolidée et sont imputées en autres éléments du résultat global conformément à la norme IAS 21 jusqu'à la cession de cet investissement net.

Information sectorielle

Le Groupe Coface applique la norme IFRS 8 qui prévoit la présentation d'une information sectorielle fondée sur l'organisation du Groupe telle qu'utilisée par le management pour l'allocation des ressources et la mesure des performances.

Aussi, l'information sectorielle utilisée par le management correspond aux régions suivantes :

- ◆ Europe du Nord ;
- ◆ Europe de l'Ouest ;
- ◆ Europe centrale ;

- ◆ Méditerranée et Afrique ;
- ◆ Amérique du Nord ;
- ◆ Amérique latine ;
- ◆ Asie Pacifique.

Aucun regroupement de secteur opérationnel n'a été réalisé pour les besoins de l'information sectorielle publiée.

La segmentation sectorielle géographique correspond au pays de facturation.

Parties liées

Une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité qui prépare ses états financiers (dénommée « l'entité présentant les états financiers » dans IAS 24).

Estimations

Les principaux postes du bilan donnant lieu à une estimation par le management sont présentés dans le tableau ci-après :

Estimation	Notes	Nature de l'information demandée
Dépréciation d'écart d'acquisition	7	Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable, déterminée comme la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de <i>loss ratio</i> .
Provision pour primes acquises non émises	16	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des primes attendues sur la période diminuée des primes comptabilisées.
Provision pour ristournes de primes	16 ; 21	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des ristournes de primes à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Provision pour recours	16 ; 22	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant des récupérations potentielles sur les sinistres réglés.
Provision pour sinistres	16 ; 22 ; 40	Elle comprend une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la période de clôture.
Provision IBNR	16 ; 22 ; 40	Elle est calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et après toute action de recouvrement.
Engagements de retraite	14	Les engagements de retraite sont évalués conformément à IAS 19 et font l'objet d'un examen annuel, par des actuaires en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe.

Les contrats gérés par les filiales d'assurance du Groupe Coface répondent aux définitions des contrats d'assurance donnés par IFRS 4. Conformément à cette norme, ces contrats donnent donc lieu à la comptabilisation de provisions techniques au passif du bilan évaluées selon les principes fixés par la réglementation comptable locale, dans l'attente de la publication d'une norme IFRS traitant du passif technique des entreprises d'assurance.

La constitution des provisions techniques d'assurance amène le Groupe Coface à réaliser des estimations, essentiellement fondées sur des hypothèses d'évolution de facteurs liées à l'assuré et à son débiteur ainsi qu'à leur environnement économique, financier, social, réglementaire ou encore politique, qui peuvent s'avérer différentes des observations *a posteriori*, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles du Groupe Coface. Le recours à ces hypothèses implique un degré élevé d'appréciation de la part du Groupe Coface, susceptibles d'affecter le niveau de provisionnement et d'avoir en conséquence un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats ou la marge de solvabilité du Groupe Coface.

De même, pour certains actifs financiers du Groupe Coface pour lesquels il n'existe pas de marché actif ou lorsque les valeurs observables sont réduites ou non représentatives, la juste valeur est mesurée par des techniques de valorisation utilisant des méthodologies ou modèles ayant recours à des hypothèses ou des appréciations qui impliquent une part importante du jugement. Il ne peut être garanti que les estimations de juste valeur sur la base de ces techniques de valorisations représentent le prix auquel un titre pourra finalement être cédé ou auquel il pourrait être cédé à un moment précis. Les évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles. Les instances dirigeantes du Groupe Coface, à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodologies objectives détaillés dans ses états financiers consolidés et combinés analysent, évaluent et arbitrent régulièrement selon leur appréciation les causes d'une baisse dans l'estimation de juste valeur de titres, ses perspectives de récupération à court terme et le niveau jugé adéquat de provisions pour dépréciations qui en découlent. Il ne peut cependant être garanti que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne puissent pas avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, la situation financière et la marge de solvabilité du Groupe Coface.

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

Les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis ; ils sont soumis systématiquement à un test de dépréciation réalisé annuellement, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, conformément à la norme IAS 36.

La décomposition de la valeur nette des écarts d'acquisition par région est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe centrale	8 396	8 417
Méditerranée & Afrique	21 993	22 183
Amérique du Nord	6 087	5 795
Amérique du Sud	911	1 016
TOTAL	155 058	155 082

La valeur des écarts d'acquisition diminue de 24 milliers d'euros sur l'exercice 2018 ; cette évolution est due à la variation des taux de change.

Méthode des tests d'impairment

Les écarts d'acquisition et les autres actifs non financiers ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2018. Coface a procédé à cet exercice en comparant la valeur d'utilité des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) auxquels ont été affectés les écarts d'acquisition avec leur valeur comptable.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années

supplémentaires construites sur la base de ratios de gestion normalisés, reflétant la sinistralité « moyenne » attendue à long terme (loss ratios et cost ratios cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les principales hypothèses retenues pour déterminer la valeur d'utilité des groupes d'UGT sont, le taux de croissance à long terme fixé à 1,5 % pour l'ensemble des entités et le coût moyen pondéré du capital.

Les écarts d'acquisition ont donné lieu à des tests de perte de valeur en retenant les hypothèses suivantes au 31 décembre 2018 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %	9,3 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	615,3	406,5	182,1	218,1	58,5	54,0

Pour rappel, les hypothèses étaient les suivantes pour l'exercice 2017 :

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Coût du capital	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %	10,8 %
Croissance perpétuelle	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé	586,2	520,2	171,9	184,8	41,8	56,7

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été effectuées sur les tests de perte de valeur en prenant en compte les sensibilités suivantes :

- ◆ sensibilité sur le taux de croissance à long terme : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un taux de croissance perpétuel minoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 ;
- ◆ sensibilité sur le coût du capital : les tests de perte de valeur ont fait l'objet de tests de sensibilité sur la base d'un coût de capital majoré de 0,5 point. Il ressort qu'une variation de 0,5 point des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018 ;

- ◆ sensibilité sur le ratio de sinistre et sur le ratio des coûts sur les deux dernières années du plan d'affaires (2021 et 2022) : les tests de perte de valeur ont été réalisés en considérant une augmentation de 2 points au niveau du ratio de sinistre, et de 1 point au niveau du ratio des coûts. Il ressort qu'une hausse de 1 point et de 2 points des hypothèses retenues n'aurait pas d'effet sur le résultat des tests de dépréciation, compte tenu des valeurs d'utilité et donc sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2018.

La sensibilité des valeurs d'entreprises aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant pour les principaux écarts d'acquisition, qui permet de vérifier que la valeur de l'UGT reste supérieure à la contribution à l'actif net du Groupe et ce pour chacune des UGT dans les différents scénarios :

Résultat des tests d'impairment

(en millions d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée et Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud
Contribution à l'actif net du Groupe consolidé ⁽¹⁾	615,3	406,5	182,1	218,1	58,5	54,0
Valeur d'utilité de l'UGT	898,9	592,4	383,7	577,6	91,3	54,4
Sensibilité Croissance long terme - 0,5 point ⁽²⁾	870,1	556,1	366,3	549,7	65,0	50,5
Sensibilité WACC + 0,5 point ⁽²⁾	862,3	549,5	362,3	542,9	66,4	51,1
Sensibilité Loss Ratio 2023 + 1 point ⁽²⁾	891,6	533,9	379,0	572,5	66,0	52,3
Sensibilité Loss Ratio 2023 + 2 points ⁽²⁾	884,3	473,8	374,3	561,2	60,6	48,2
Sensibilité Cost Ratio 2023 + 1 point ⁽²⁾	884,7	530,9	375,2	562,0	65,2	51,9
Sensibilité Cost Ratio 2023 + 2 points ⁽²⁾	870,6	467,8	366,8	540,2	59,0	47,5

(1) La Contribution à l'actif net du Groupe consolidé correspond à la différence entre la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) et leur valeur comptable.

(2) Des analyses de sensibilités ont été effectuées sur la Contribution à l'actif net du Groupe consolidé.

NOTE 2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
	Valeur nette	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	62 955	59 463
Fonds de commerce	2 194	2 291
Autres immobilisations incorporelles	468	394
TOTAL	65 617	62 148

(en milliers d'euros)	31/12/18		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	197 670	- 134 716	62 955
Fonds de commerce	6 748	- 4 553	2 194
Autres immobilisations incorporelles	2 820	- 2 352	468
TOTAL	207 238	- 141 621	65 617

(en milliers d'euros)	31/12/17		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Frais de développement et logiciels	187 177	- 127 714	59 463
Fonds de commerce	7 832	- 5 541	2 291
Autres immobilisations incorporelles	2 722	- 2 328	394
TOTAL	197 731	- 135 583	62 148

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont essentiellement composées de licences informatiques.

Ces investissements se sont élevés à 15,7 millions d'euros sur l'exercice 2018, comparés à 15,5 millions d'euros sur l'exercice 2017.

Variation de la valeur brute des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/17	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/18
Frais de développement et logiciels	187 178	15 369	- 4 292	- 585	197 670
Fonds de commerce	7 831	0	- 1 266	182	6 747
Autres immobilisations incorporelles	2 722	300	- 152	- 49	2 821
TOTAL	197 731	15 669	- 5 710	- 452	207 238

(en milliers d'euros)	31/12/16	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/17
Frais de développement et logiciels	183 821	15 350	- 11 055	- 939	187 177
Fonds de commerce	8 608	0	0	-776	7 832
Autres immobilisations incorporelles	2 676	117	0	- 71	2 722
TOTAL	195 105	15 467	- 11 055	- 1 786	197 731

Variation des amortissements et dépréciations des actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/18
Amortissement frais de développement et logiciel	- 124 954	- 12 130	4 287	342	- 132 455
Provision pour dépréciation frais de développement et logiciel	- 2 761	0	372	129	- 2 260
Total Amortissement et dépréciation frais de développement et logiciel	- 127 715	- 12 130	4 659	471	- 134 715
Amortissement fonds de commerce	- 5 541	- 98	1 266	- 181	- 4 554
Provision pour dépréciation fonds de commerce	0	0	0	0	0
Total Amortissement et dépréciation fonds de commerce	- 5 541	- 98	1 266	- 181	- 4 554
Amortissement autres immobilisations incorporelles	- 2 308	- 237	138	55	- 2 352
Provision pour dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 19	0	19	0	0
Total Amortissement et dépréciation autres immobilisations incorporelles	- 2 327	- 237	157	55	- 2 352
TOTAL	- 135 583	- 12 465	6 082	345	- 141 621

NOTE 3. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

3.1 Placements par catégorie

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des titres AFS (*available for sale*) s'élève à 2 742 533 milliers d'euros, celle des titres classés en *trading* se monte à 9 527 milliers d'euros, et celle de titres HTM (*held to maturity*) est de 1 848 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 31 décembre 2018, selon les types de notation, est la suivante :

- ◆ titres notés « AAA » : 16 % ;
- ◆ titres notés « AA » et « A » : 42,5 % ;
- ◆ titres notés « BBB » : 33,1 % ;
- ◆ titres notés « BB » et inférieur : 8,4 %.

(en milliers d'euros)	31/12/18					31/12/17				
	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes	Coût amorti	Réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Plus et moins-values latentes
Titres AFS	2 635 835	106 698	2 742 533	2 742 533		2 599 727	143 658	2 743 385	2 743 385	
Actions et autres titres à revenus variables	207 560	99 425	306 985	306 985		211 479	111 806	323 285	323 285	
Obligations et effets publics	2 211 474	- 2 144	2 209 330	2 209 330		2 175 164	26 090	2 201 254	2 201 254	
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 774 405	- 1 061	1 773 344	1 773 344		1 757 587	25 326	1 782 913	1 782 913	
<i>dont placements en OPCVM</i>	437 069	- 1 083	435 986	435 986		417 577	764	418 341	418 341	
Parts de SCI	216 801	9 417	226 218	226 218		213 084	5 762	218 846	218 846	
Titres HTM										
Obligations et effets publics	1 848		1 848	1 848	0	1 852		1 852	2 564	712
JVO - Trading										
OPCVM monétaires	9 527	0	9 527	9 527		30 111		30 111	30 111	
Dérivés actifs	0	2 354	2 354	2 354			9 383	9 383	9 383	
<i>(pour information dérivés au passif)</i>		- 1 666	- 1 666	- 1 666			- 267	- 267	- 267	
Prêts et créances	77 063		77 063	77 063		91 362		91 361	91 361	
Immobilier de placements	695	- 407	288	288		695	- 408	288	288	
TOTAL	2 724 968	108 645	2 833 613	2 833 613	0	2 723 747	152 633	2 876 380	2 877 092	712

(en milliers d'euros)	Brut 31/12/18	Dépréciations	Net 31/12/18	Net 31/12/17
Titres AFS	2 776 026	- 33 493	2 742 533	2 743 385
Actions et autres titres à revenus variables	338 477	- 31 492	306 985	323 285
Obligations et effets publics	2 211 323	- 1 993	2 209 330	2 201 254
<i>dont placements en titres vifs</i>	1 773 344		1 773 344	1 782 913
<i>dont placements en OPCVM</i>	437 979	- 1 993	435 986	418 341
Parts de SCI	226 227	- 8	226 218	218 846
Titres HTM				
Obligations et effets publics	1 848		1 848	1 852
JVO - Trading				
OPCVM monétaires	9 527		9 527	30 111
Dérivés actifs	2 354		2 354	9 383
<i>(pour information, dérivés au passif)</i>	- 1 666		- 1 666	- 267
Prêts et créances	77 158	- 94	77 063	91 361
Immobilier de placements	288		288	288
TOTAL	2 867 201	- 33 587	2 833 613	2 876 380

Dépréciations

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/18
Titres AFS	30 175	3 306	0	11	33 493
Actions et autres titres à revenus variables	30 167	1 313	0	11	31 492
Obligations et effets publics	0	1 993	0	0	1 993
Parts de SCI	8	0	0		8
Prêts et créances	0	94	0	0	94
TOTAL	30 175	3 400	0	11	33 587

Les dépréciations de titres AFS sont reprises lorsque les titres sont cédés.

Variation des placements par catégorie

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/18					Valeur nette comptable clôture
	Valeur nette comptable ouverture	Augmentations	Diminutions	Réévaluations	Dépréciations	Autres variations	
Titres AFS	2 743 385	346 208	- 329 286	- 36 711	- 3 306	22 244	2 742 533
Actions et autres titres à revenus variables	323 285	30 445	- 33 280	- 13 323	- 1 313	1 173	306 985
Obligations et effets publics	2 201 254	307 371	- 287 944	- 27 043	- 1 993	17 685	2 209 330
Parts de SCI	218 846	8 393	- 8 062	3 655		3 386	226 218
Titres HTM							
Obligations	1 852	90	- 96			1	1 848
JVO - Trading	30 111	9 525	- 30 111	0		2	9 527
Prêts, créances et autres placements financiers	101 031	8 565	- 15 337	- 1 529	- 94	- 12 930	79 705
TOTAL	2 876 380	364 388	- 374 830	- 38 240	- 3 400	9 317	2 833 613

Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

En 2018, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change *via* conclusion de *swaps* ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Les investissements actions, ont fait l'objet d'une couverture partielle en dehors de la monnaie *via* l'achat d'options de vente cotées sur le marché. La stratégie mise en œuvre vise une couverture dans une optique de protection du portefeuille en cas de baisse sensible du marché actions de la zone Euro.

Concernant le portefeuille obligataire, une partie de notre exposition à la dette des émetteurs souverains européens est couverte grâce à de futurs taux. Quelques opérations ponctuelles de couverture du risque de taux ont également été mises en place sur des titres de créances négociables.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

3.2 Instruments financiers comptabilisés en juste valeur

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

Niveau 1 : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs.

Les titres classés en niveau 1 représentent 84 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- ◆ actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière et facilement disponible (AFS) ;
- ◆ obligation d'État et obligations indexées à taux variable (HTM) ;
- ◆ SICAV monétaires françaises (*trading*).

Niveau 2 : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.).

Les titres classés en niveau 2 représentent 3 % du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- ◆ actions non cotées ;
- ◆ prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

Niveau 3 : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 13 % du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. La valorisation, issue de la méthode des *cash flows* actualisés, s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les filiales et validé par le management avec deux années construites sur la base de ratios de gestion normalisés (*loss ratios* et *cost ratios* cibles). Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2018 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 742 533	2 742 533	2 375 057	23	367 453
Actions et autres titres à revenus variables	306 985	306 985	165 728	23	141 234
Obligations et effets publics	2 209 330	2 209 330	2 209 330	0	
Parts de SCI	226 218	226 218			226 219
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 848	1 848	1 848		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	9 527	9 527	9 527		
Dérivés actifs	2 354	2 354	858	1 387	109
Prêts et créances	77 063	77 063		77 063	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 833 613	2 833 613	2 387 291	78 473	367 850

Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	31/12/17	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Écart de change	31/12/18
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements		
Titres AFS	347 367	- 1 314	16 012	9 073	- 8 097	4 411	367 453
Actions et autres titres à revenus variables	128 521	- 1 314	12 357	680	- 35	1 025	141 234
Parts de SCI	218 846		3 655	8 393	- 8 062	3 387	226 219
Dérivés actifs	609			2 751		- 3 251	109
Immobilier de placements	288				0		288
TOTAL	348 264	- 1 314	16 012	11 824	- 8 097	1 160	367 850

Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2017 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
Titres AFS	2 743 385	2 743 385	2 395 995	23	347 367
Actions et autres titres à revenus variables	323 285	323 285	194 741	23	128 521
Obligations et effets publics	2 201 254	2 201 254	2 201 254	0	
Parts de SCI	218 846	218 846			218 846
Titres HTM					
Obligations et effets publics	1 852	2 564	2 564		
JVO - Trading					
OPCVM monétaires	30 111	30 111	30 111		
Dérivés actifs	9 383	9 383	3 770	5 004	609
Prêts et créances	91 361	91 361		91 361	
Immobilier de placements	288	288			288
TOTAL	2 876 380	2 877 092	2 432 440	96 388	348 264

Variation des titres évalués selon le niveau 3 sur l'exercice 2017

(en milliers d'euros)	31/12/16	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période		Transactions de la période		Écart de change	31/12/17
		Au compte de résultat	Directement en capitaux propres	Achats/Émissions	Ventes/Remboursements		
Titres AFS	269 595	- 2 273	1 635	84 897	- 237	- 6 250	347 367
Actions et autres titres à revenus variables	132 456	- 2 273	- 2 460	3 212	- 237	- 2 177	128 521
Parts de SCI	137 139		4 095	81 685	0	- 4 073	218 846
Dérivés actifs	1 122			- 513			609
Immobilier de placements	787				- 499		288
TOTAL	271 504	- 2 273	1 635	84 384	- 736	- 6 250	348 264

Actifs financiers SPPI au 31 décembre 2018 (IFRS 9)

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période
Actifs financiers SPPI	1 786 680	- 26 620
Actifs financiers non SPPI	12 828	- 575
TOTAL	1 799 508	- 27 195

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute clôture	Juste valeur
Actifs financiers SPPI n'ayant pas de risque de crédit faible	146 923	144 796

NOTE 4. CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	01/01/18*	31/12/17
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	2 509 047	2 522 803	2 523 549
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	61 354	57 247	56 501
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	- 61 354	- 57 247	- 56 501
TOTAL	2 509 047	2 522 803	2 523 549

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

Ventilation par échéance

Les créances du secteur bancaire et autres activités représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 2. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 856 362	652 686	0	0	0	2 509 047
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	6 008	30 753	24 593	61 354
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	99	- 99	- 6 008	- 30 753	- 24 593	- 61 354
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 856 461	652 586	0	0	0	2 509 047
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	0	0	0	0	0	0
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 856 461	652 586	0	0	0	2 509 047

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 862 396	661 153	0	0	0	2 523 549
Créances en défaut - activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	6 972	22 407	27 122	56 501
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire et autres activités	0	0	- 6 972	- 22 407	- 27 122	- 56 501
Total créances des activités du secteur bancaire et autres activités	1 862 396	661 153	0	0	0	2 523 549
Provisions de sinistres en couverture des créances d'affacturage	0	0	0	0	0	0
TOTAL CRÉANCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE ET AUTRES ACTIVITÉS NETTES DES PROVISIONS DE SINISTRES	1 862 396	661 153	0	0	0	2 523 549

NOTE 5. INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Investissement dans les entreprises associées au 1 ^{er} janvier	15 780	13 411
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	592	2 369
Dividendes versés	0	0
Variations de périmètre	- 16 372	0
INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	0	15 780

La diminution des investissements dans les entreprises associées sur l'exercice 2018 correspond à la cession, fin juin 2018, de la participation Cofacredit, qui était détenue à 36 %.

NOTE 6. IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	33 114	35 344
Immobilisations corporelles	15 858	19 335
TOTAL	48 972	54 679

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	107 794	- 74 680	33 114
Immobilisations corporelles	54 599	- 38 741	15 858
TOTAL	162 393	- 113 421	48 972

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles d'exploitation	107 795	- 72 451	35 344
Immobilisations corporelles	55 832	- 36 497	19 335
TOTAL	163 627	- 108 948	54 679

Variation de la valeur brute des actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/18
Terrains - exploitation	14 010	0	0	0	14 010
Immeubles d'exploitation	93 785	1	0	- 1	93 785
Total immeubles d'exploitation	107 795	1	0	- 1	107 795
Dépôts et cautionnements d'exploitation	5 257	1 846	- 3 859	169	3 413
Autres immobilisations corporelles	50 575	3 027	- 2 022	- 395	51 185
Total immobilisations corporelles	55 832	4 873	- 5 881	- 226	54 598
TOTAL	163 627	4 874	- 5 881	- 227	162 393

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16	Augmentations	Diminutions	Effet de change et autres	31/12/17
Terrains - exploitation	14 010	0	0	0	14 010
Immeubles d'exploitation	95 006	7	- 1 228	0	93 785
Total immeubles d'exploitation	109 016	7	- 1 228	0	107 795
Dépôts et cautionnements d'exploitation	5 247	122	- 25	- 87	5 257
Autres immobilisations corporelles	52 187	4 071	- 5 085	- 598	50 575
Total immobilisations corporelles	57 434	4 193	- 5 110	- 685	55 832
TOTAL	166 450	4 200	- 6 338	- 685	163 627

Le Groupe procède essentiellement à des investissements d'immobilisations corporelles relatifs à l'agencement ou à l'aménagement d'immeubles de bureaux exploités. Ces investissements se sont élevés à 4,8 millions d'euros sur l'exercice 2018, comparés à 4,2 millions d'euros sur l'exercice 2017.

Variation des amortissements et dépréciations des actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/18
Amortissement immeubles d'exploitation	- 72 451	- 2 228	0	- 1	- 74 680
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 72 451	- 2 228	0	- 1	- 74 680
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 34 397	- 3 762	1 717	248	- 36 194
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 099	- 471	0	23	- 2 547
Total immobilisations corporelles	- 36 496	- 4 233	1 717	271	- 38 741
TOTAL	- 108 947	- 6 461	1 717	270	- 113 421

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/16	Dotations	Reprises	Effet de change et autres	31/12/17
Amortissement immeubles d'exploitation	- 70 488	- 2 231	268	0	- 72 451
Dépréciations immeubles d'exploitation	0	0	0	0	0
Total immeubles d'exploitation	- 70 488	- 2 231	268	0	- 72 451
Amortissement autres immobilisations corporelles	- 36 031	- 3 563	4 802	394	- 34 398
Dépréciations autres immobilisations corporelles	- 2 447	- 19	333	34	- 2 099
Total immobilisations corporelles	- 38 478	- 3 582	5 135	428	- 36 497
TOTAL	- 108 966	- 5 813	5 403	428	- 108 948

Valeur de marché des immeubles d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Valeur nette comptable	33 114	35 344
Valeur de marché	61 933	60 794
PLUS OU MOINS-VALUES LATENTES	28 819	25 450

Les immeubles détenus par le Groupe Coface ne présentent pas de moins-value latente ; aucune dépréciation n'est donc constatée au 31 décembre 2018.

NOTE 7. CRÉANCES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

Ventilation par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18			31/12/17		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Créances sur les assurés et les agents	304 247	- 35 149	269 098	303 603	- 33 601	270 003
Primes acquises non émises	115 355	0	115 355	119 998	0	119 998
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	114 655	- 282	114 373	105 129	- 289	104 840
TOTAL	534 257	- 35 431	498 826	528 730	- 33 890	494 840

Ventilation par échéance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	358 857	93 211	34 444	7 829	4 485	498 826

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17					
	Non échues	Échues				Total
		- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	
TOTAL CRÉANCES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	360 819	78 253	37 193	13 635	4 939	494 839

L'activité d'assurance fonctionne avec un cycle de production inversé : les primes sont encaissées avant le paiement des sinistres. De plus, Coface facture principalement ses clients de façon mensuelle ou trimestrielle, ce qui lui permet d'enregistrer des créances avec une maturité courte, inférieure ou égale à trois mois.

En conséquence, le risque de liquidité lié aux créances d'assurance est considéré comme marginal.

NOTE 8. AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Frais d'acquisition reportés	42 176	43 903
Créances clients sur autres activités	48 553	47 640
Créances d'impôt exigible	57 267	60 286
Autres créances	179 285	139 913
TOTAL	327 281	291 742

La ligne « autres créances » se compose principalement :

- ◆ de créances dans les entités d'affacturage vis-à-vis des entités d'assurance-crédit pour 65 millions d'euros ;
- ◆ de prêts accordés à des entités Coface non consolidées pour 34 millions d'euros.

NOTE 9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Disponibilités	275 567	236 813
Équivalents de trésorerie	26 852	27 512
TOTAL	302 419	264 325

L'optimisation du cash opérationnel s'est poursuivie pendant l'exercice 2018, résultant dans la majorité des implantations en une baisse des montants en trésorerie et en une hausse des investissements long terme.

Toutefois certaines ont dû garder quelques disponibilités à très court terme.

Les montants en trésorerie et en équivalents de trésorerie sont tous disponibles ; aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

NOTE 10. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital (en €)
Valeur au 31 décembre 2017	157 248 232	2	314 496 464
Annulation d'actions	- 3 348 971	2	- 6 697 942
Valeur au 31 décembre 2018	153 899 261	2	307 798 522
Déduction des titres auto-détenus	- 2 600 240	2	- 5 200 480
VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2018 HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	151 299 021	2	302 598 042

Actionnaires	31/12/18		31/12/17	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Natixis	64 853 881	42,86 %	64 853 881	41,38 %
Public	86 445 140	57,14 %	91 883 815	58,62 %
TOTAL HORS TITRES AUTO-DÉTENUS	151 299 021	100 %	156 737 696	100 %

L'entité mère du Groupe Coface est Natixis, elle-même est détenue par BPCE, organe central des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Natixis détient, au 31 décembre 2018, 42,86 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,14 % des actions y compris titres auto-détenus.

NOTE 11. PAIEMENTS SUR LA BASE D' ACTIONS

Plans d'actions gratuites en cours

Le Groupe Coface attribue, depuis son introduction en bourse en 2014, des actions gratuites à certains bénéficiaires mandataires sociaux ou salariés de filiales de COFACE SA.

Plan	Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Juste valeur de l'action à la date d'attribution	Charge nette de l'exercice (en milliers d'euros)
Long Term Incentive Plan 2014	26/06/14	78 842	3 ans	01/07/17	01/07/19	10,4	0
Long Term Incentive Plan 2015	17/02/15	106 800	3 ans	18/02/18	18/02/20	11,8	- 994
Long Term Incentive Plan 2016	03/11/16	302 196	3 ans	04/11/19	04/11/19	5,5	462
Long Term Incentive Plan 2017	08/02/17	366 146	3 ans	09/02/20	09/02/20	6,2	577
Long Term Incentive Plan 2018	12/02/18	298 132	3 ans	15/02/21	15/02/21	8,5	632

Évolution du nombre d'actions gratuites

Plan	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/17	Attribution d'actions gratuites en 2018	Nombre d'actions annulées en 2018	Nombre d'actions acquises en 2018	Nombre d'actions à acquérir au 31/12/18
Long Term Incentive Plan 2014	0				0
Long Term Incentive Plan 2015	106 800		- 106 800		0
Long Term Incentive Plan 2016	302 196		- 3 199		298 997
Long Term Incentive Plan 2017	366 146				366 146
Long Term Incentive Plan 2018		298 132			298 132

L'enveloppe globale affectée au Long Term Incentive Plan 2018 s'élevait à 382 869 titres ; 327 132 titres ont été affectés nominativement à des bénéficiaires, dont 298 132 sous forme d'actions gratuites et 29 000 sous forme d'unités de performance.

Les unités de performance sont attribuées en lieu et place d'actions gratuites dès lors que la mise en place d'attributions sous forme d'actions gratuites apparaissait complexe ou non pertinente au

regard du nombre de bénéficiaires. Ces unités sont indexées sur le cours de l'action et soumises aux mêmes conditions de présence et de performance que les actions gratuites mais sont valorisées et versées en cash à l'issue de la période d'acquisition.

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des Long Term Incentive Plan sont définitivement acquises sous conditions de présence et de performance.

Valorisation des actions gratuites

En application de la norme IFRS 2 relative aux « Paiements fondés sur des actions », l'attribution d'actions gratuites aux salariés donne lieu à la comptabilisation d'une charge correspondant à la juste valeur des actions octroyées à la date d'attribution ajustée des dividendes non versés pendant la période d'acquisition des droits et des restrictions de transfert pendant la période de conservation, ainsi que de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Les plans ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- ◆ taux d'actualisation correspondant à un taux sans risque sur la durée des plans ;
- ◆ taux de distribution du résultat fixé à 60 % ;
- ◆ valeur d'inessibilité calculée en considérant un taux d'intérêt sans risque et un taux d'emprunt à deux ans.

Sur la base de ces hypothèses, la charge nette comptabilisée au titre des plans s'élève à 677 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2018.

NOTE 12. RÉSERVES DE RÉÉVALUATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2018	153 988	- 32 137	- 20 808	101 043	- 121	100 922
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	1 913		- 1 227	686	0	686
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	- 39 294		20 627	- 18 667	- 1	- 18 668
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		1 823	- 428	1 395	0	1 395
Transactions avec les actionnaires	0		0	0	0	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2018	116 607	- 30 314	- 1 836	84 457	- 122	84 335

<i>(en milliers d'euros)</i>	Instruments de placements	Réserves - Gains et pertes non recyclables (IAS 19R)	Impôt	Réserves de réévaluation - part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Réserves de réévaluation
Montants au 1^{er} janvier 2017	139 686	- 33 105	- 13 763	92 818	2 415	95 233
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - transférée en résultat	- 11 199		2 684	- 8 515	- 1	- 8 516
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente - comptabilisée en capitaux propres	23 128		- 7 913	15 215	- 157	15 058
Variation de réserve gains et pertes non recyclables (IAS 19R)		968	- 1 821	- 853	0	- 853
Transactions avec les actionnaires	2 373		5	2 378	- 2 378	0
MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2017	153 988	- 32 137	- 20 808	101 043	- 121	100 922

NOTE 13. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Provisions pour litiges	3 441	5 652
Provisions pour pensions et obligations similaires	62 564	66 141
Autres provisions pour risques et charges	28 339	49 923
TOTAL	94 344	121 716

(en milliers d'euros)	31/12/17	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/18
Provision pour litiges personnel	3 094	350	- 308	- 232	0	0	- 11	2 893
Provision pour autres litiges	2 558	707	0	- 2 513	- 12	0	- 192	548
Provisions pour litiges	5 652	1 057	- 308	- 2 745	- 12	0	- 203	3 441
Provisions pour pensions et obligations similaires	66 141	3 294	- 4 907	- 239	0	- 1 823	98	62 564
Provision pour risque sur les filiales	14 151	1 310	- 135	0	0	0	- 188	15 138
Provisions pour restructuration	30 838	2 095	- 10 466	- 11 041	0	0	0	11 426
Provision pour impôts (hors impôt courant)	2 045	0	- 1 334	0	12	0	- 28	695
Autres provisions pour risques	2 889	527	- 271	- 2 065	0	0	0	1 080
Autres provisions pour risques et charges	49 923	3 932	- 12 206	- 13 106	12	0	- 216	28 339
TOTAL	121 716	8 283	- 17 421	- 16 090	0	- 1 823	- 321	94 344

(en milliers d'euros)	31/12/16	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	31/12/17
Provision pour litiges personnel	7 005	246	- 1 347	- 714	- 2 080	0	- 16	3 094
Provision pour autres litiges	2 678	353	0	0	- 72	0	- 401	2 558
Provisions pour litiges	9 683	599	- 1 347	- 714	- 2 152	0	- 417	5 652
Provisions pour pensions et obligations similaires	71 798	3 160	- 6 466	- 1 032	- 4	- 1 026	- 289	66 141
Provision pour risque sur les filiales	15 786	1 480	0	- 3 057	0	0	- 58	14 151
Provisions pour restructuration	42 906	6 967	- 10 589	- 8 446	1	0	- 1	30 838
Provision pour impôts (hors impôt courant)	4 932	5 215	- 8 414	0	336	0	- 24	2 045
Autres provisions pour risques	5 969	1 517	- 5 699	- 806	1 905	0	3	2 889
Autres provisions pour risques et charges	69 593	15 179	- 24 702	- 12 309	2 242	0	- 80	49 923
TOTAL	151 074	18 938	- 32 515	- 14 055	86	- 1 026	- 786	121 716

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires ainsi que des provisions pour restructuration.

La variation des provisions pour risques et charges sur l'exercice 2018 provient principalement de la diminution des provisions pour restructuration, dont 7,9 millions d'euros de reprise de provisions liées au plan stratégique *Fit to Win* et 12,7 millions d'euros de reprise de provisions des locaux vacants.

La renégociation du bail des locaux occupés par Coface à Bois-Colombes a permis de redéfinir les conditions financières et l'organisation des surfaces occupées. En conséquence, la provision pour locaux vacants a été totalement reprise sur l'exercice 2018.

Les provisions liées au plan stratégique *Fit to Win* s'élevaient à 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 14. AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	68 203	73 863
Coût des services rendus	2 241	2 191
Coût financier	619	- 1 107
(Gains)/pertes actuarielles	- 1 672	- 1 167
Prestations payées	- 4 688	- 5 600
Autres	- 118	24
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	64 585	68 203
Variation des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	2 062	2 065
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	52	- 117
Acquisition/Fusion/Sortie de Périmètre	0	0
Contribution de l'employé	0	0
Contribution de l'employeur	64	158
Prestations payées	- 158	- 225
Autres	1	181
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	2 021	2 062
Réconciliation		
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	64 585	68 203
Juste valeur des actifs du régime	2 021	2 062
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 62 564	- 66 141
Compte de résultat		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 279	1 901
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	- 4 789	289
Coût financier	978	1 079
Produit financier	0	- 10
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	0	- 255
Autres	- 320	155
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	- 1 852	3 160
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables		
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 1 823	- 1 026
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 1 823	- 1 026

(en milliers d'euros)	31/12/18					
	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	17 070	26 330	18 159	3 213	3 431	68 203
Coût des services rendus	696	839	202	116	388	2 241
Coût financier	194	98	290	37	0	619
(Gains)/pertes actuarielles	- 569	173	- 1 273	- 3	0	- 1 672
Prestations payées	- 1 123	- 2 764	- 748	- 53	0	- 4 688
Autres	- 1	- 10	- 52	2	- 57	- 118
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 221	841	0	0	2 062
Écarts de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	52	0	0	0	52
Contribution de l'employeur	0	10	54	0	0	64
Prestations payées	0	- 37	- 121	0	0	- 158
Autres	0	1	0	0	0	1
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 247	774	0	0	2 021
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	16 267	24 666	16 578	3 312	3 762	64 585
Juste valeur des actifs du régime	0	1 247	774	0	0	2 021
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 16 267	- 23 419	- 15 804	- 3 312	- 3 762	- 62 564
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	696	810	269	116	388	2 279
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	- 1 123	- 2 811	- 802	- 53	0	- 4 789
Coût financier	205	431	305	37	0	978
Produit financier	0	0	0	0	0	0
Écarts de réévaluation sur autres avantages à long terme	0	0	0	0	0	0
Autre	- 13	- 292	- 15	0	0	- 320
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	- 235	- 1 862	- 243	100	388	- 1 852
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écarts de réévaluation générés sur l'exercice	- 569	173	- 1 273	- 3	- 150	- 1 823
Écarts de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 569	173	- 1 273	- 3	- 150	- 1 823

	31/12/17					
(en milliers d'euros)	France	Allemagne	Autriche	Italie	Autres	TOTAL
Valeur actuelle de l'engagement au 1^{er} janvier	18 329	29 099	19 757	3 666	3 012	73 863
Coût des services rendus	729	1 343	- 249	124	244	2 191
Coût financier	- 274	- 842	119	- 110	0	- 1 107
(Gains)/pertes actuarielles	- 570	- 613	331	- 315	0	- 1 167
Prestations payées	- 1 146	- 2 645	- 1 656	- 153	0	- 5 600
Autres	3	- 13	- 143	0	176	23
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	17 070	26 330	18 159	3 213	3 431	68 203
Variation des actifs du régime						
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} janvier	0	1 339	907	0	- 181	2 065
Ecart de réévaluation - Rendement des actifs du régime	0	- 75	- 42	0	0	- 117
Contribution de l'employeur	0	15	143	0	0	158
Prestations payées	0	- 57	- 168	0	0	- 225
Autres	0	0	0	0	181	181
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0	1 221	841	0	0	2 062
Réconciliation						
Valeur actuelle de l'engagement à la clôture	17 070	26 330	18 159	3 213	3 431	68 203
Juste valeur des actifs du régime	0	1 221	841	0	0	2 062
(Passif)/Actif comptabilisé au bilan à la clôture	- 17 070	- 25 109	- 17 318	- 3 213	- 3 431	- 66 141
Compte de résultat						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	656	1 119	47	79	0	1 901
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0
Prestations versées dont montants payés au titre de liquidation	0	0	289	0	0	289
Coût financier	165	183	45	155	531	1 079
Produit financier	0	- 10	0	0	0	- 10
Écart de réévaluation sur autres avantages à long terme	0	- 255	0	0	0	- 255
Autre	0	0	0	155	0	155
(Produits)/Charges comptabilisés en résultat à la clôture	821	1 037	381	389	531	3 160
Variations comptabilisées directement en capitaux propres non recyclables						
Écart de réévaluation générés sur l'exercice	- 570	- 613	331	- 315	141	- 1 026
Écart de réévaluation comptabilisés en capitaux propres non recyclables	- 570	- 613	331	- 315	141	- 1 026

Hypothèses actuarielles

Les taux d'actualisation des engagements de retraite du Groupe correspondent à la courbe Bloomberg Corporate AA pour les entités françaises et à un taux basé sur un panier de valeurs obligataires *corporate* internationales de notation AA pour les entités étrangères.

	31/12/18			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,70%	1,70%	1,70%	1,70%
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,30 %	1,85 %	1,85 %	N/A
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	1,40 %	N/A	1,85 %	1,85 %
<i>Médailles du travail</i>	1,00 %	1,85 %	1,85 %	1,85 %
<i>Autres avantages</i>	1,70 %	1,85 %	N/A	1,85 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	2,00 %	2,20 %	3,00 %	1,70 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	4,20 %	N/A	N/A	4,20 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	1,28	3,82	7,30
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	14,92	N/A	10,51	12,20
<i>Médailles du travail</i>	14,92	14,92	19,26	8,80
<i>Autres avantages</i>	0,00	1,46	N/A	0,00
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	4,09	12,26	16,75	17,50
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	11,46	0,00	9,31	10,03
<i>Médailles du travail</i>	7,90	10,31	10,06	10,69
<i>Autres avantages</i>	14,46	1,14	N/A	N/A

	31/12/17			
	France	Allemagne	Autriche	Italie
Taux d'inflation	1,60 %	1,60 %	1,90 %	1,60 %
Taux d'actualisation				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,10 %	1,75 %	1,75 %	N/A
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	1,10 %	N/A	1,75 %	1,75 %
<i>Médailles du travail</i>	0,75 %	1,75 %	1,75 %	1,75 %
<i>Autres avantages</i>	1,60 %	1,75 %	N/A	1,75 %
Taux de croissance des salaires (inflation incluse)	1,90 %	2,40 %	3,00 %	1,60 %
Taux d'évolution des coûts médicaux (inflation incluse)	4,10 %	N/A	N/A	4,40 %
Durée résiduelle de travail pour atteindre l'âge de la retraite				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	0,00	0,37	5,02	7,70
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	15,80	N/A	9,92	12,40
<i>Médailles du travail</i>	15,82	15,69	18,65	9,20
<i>Autres avantages</i>	0,00	2,28	N/A	N/A
Duration (en années)				
<i>Compléments de retraite et autres régimes</i>	14,87	12,52	16,14	17,25
<i>Indemnités de fin de carrière</i>	11,92	0,00	9,06	10,10
<i>Médailles du travail</i>	8,18	10,41	9,86	10,72
<i>Autres avantages</i>	N/A	1,39	N/A	N/A

Tests de sensibilité de la dette actuarielle

	31/12/18			
	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 11,95 %	- 9,97 %	- 8,92 %	- 1,06 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	14,91 %	11,82 %	10,40 %	1,09 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	7,84 %	10,12 %	0,95 %	1,08 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,58 %	- 8,62 %	- 1,13 %	- 1,07 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,28 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 12,78 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	10,61 %	11,93 %	1,97 %	1,08 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 8,87 %	- 10,20 %	- 2,05 %	- 1,07 %

31/12/17

	Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies		Autres avantages à long terme	
	Compléments de retraite et autres régimes	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Autres avantages
Variation de + 1 % du taux d'actualisation	- 12,28 %	- 9,87 %	- 9,11 %	- 1,34 %
Variation de - 1 % du taux d'actualisation	15,43 %	11,74 %	10,69 %	1,38 %
Variation de + 1 % du taux d'inflation	7,93 %	9,20 %	1,22 %	1,12 %
Variation de - 1 % du taux d'inflation	- 6,60 %	- 7,86 %	- 1,40 %	- 1,11 %
Variation de + 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	15,93 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de - 1 % du taux d'évolution des coûts médicaux	- 13,12 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Variation de + 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	10,86 %	10,98 %	2,30 %	1,12 %
Variation de - 1 % du taux de croissance des salaires et des rentes (inflation incluse)	- 9,05 %	- 9,42 %	- 2,34 %	- 1,11 %

NOTE 15. DETTES DE FINANCEMENT

(en milliers d'euros)

	31/12/18	31/12/17
Exigibilité à moins d'un an		
◆ Intérêts	11 756	11 756
◆ Amortissement des frais	- 524	- 502
Total	11 232	11 254
Exigibilité entre un an et cinq ans		
◆ Amortissement des frais	- 2 343	- 1 642
Total	- 2 343	- 1 642
Exigibilité à plus de cinq ans		
◆ Amortissement des frais	- 160	- 1 378
◆ Nominal	380 000	380 000
Total	379 840	378 622
TOTAL	388 729	388 234

COFACE SA a émis, le 27 mars 2014, une dette subordonnée sous forme d'obligations pour un montant nominal de 380 millions d'euros (3 800 obligations d'une valeur nominale de 100 000 euros chacune). L'échéance est le 27 mars 2024 et le taux d'intérêt annuel s'élève à 4,125 %.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE SA de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Ces titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe Coface.

Une caution solidaire a été émise par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur en date du 25 mars 2014, pour 380 millions d'euros, au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA, courant jusqu'à la liquidation de tout engagement vis-à-vis des investisseurs.

La dette subordonnée s'élève à 388 729 milliers d'euros au 31 décembre 2018 ; elle se compose :

- ◆ du montant nominal des obligations de 380 000 milliers d'euros ;
- ◆ diminué des frais et de la prime d'émission restant à amortir de 3 027 milliers d'euros ;
- ◆ augmenté des intérêts non échus de 11 756 milliers d'euros.

Les intérêts de la dette hybride sont enregistrés dans l'agrégat « charge de financement » du compte de résultat ; ils s'élèvent à 16 156 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 16. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/18	01/01/18*	31/12/17
Provisions pour primes non acquises	280 584	271 227	271 227
Provisions de sinistres	1 290 857	1 265 123	1 265 601
Provisions pour ristournes de primes	174 938	145 430	145 430
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 746 379	1 681 780	1 682 258
Provisions pour primes non acquises	- 60 752	- 61 584	- 61 584
Provisions de sinistres	- 321 289	- 309 120	- 309 120
Provisions pour ristournes de primes	- 43 357	- 34 474	- 34 474
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 425 398	- 405 178	- 405 178
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 320 981	1 276 602	1 277 080

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

Tableau de passage expliquant l'effet de la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

(en milliers d'euros)	31/12/17	Effet de la 1 ^{re} application de la norme IFRS 9	01/01/18*
Provisions pour primes non acquises	271 227		271 227
Provisions de sinistres	1 265 601	- 478	1 265 123
Provisions pour ristournes de primes	145 430		145 430
Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	1 682 258	- 478	1 681 780
Provisions pour primes non acquises	- 61 584		- 61 584
Provisions de sinistres	- 309 120		- 309 120
Provisions pour ristournes de primes	- 34 474		- 34 474
Part des réassureurs dans les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance	- 405 178	0	- 405 178
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	1 277 080	- 478	1 276 602

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

Les provisions de sinistres incluent des provisions destinées à couvrir les sinistres survenus mais non encore déclarés ainsi que les aléas d'estimation des provisions pour sinistres déclarés ; elles s'élèvent à 706 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 17. RESSOURCES DES ACTIVITÉS DU SECTEUR BANCAIRE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	660 204	568 711
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	346 932	322 064
Dettes financières représentées par des titres	1 537 580	1 636 941
TOTAL	2 544 716	2 527 716

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de refinancement des entités d'affacturage du Groupe - Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

NOTE 18. IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Impôts différés actif	- 52 809	- 79 516
Impôts différés passif	95 962	113 595
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	43 153	34 079
Décalages temporaires	- 19 129	- 26 984
Engagements de retraites et autres avantages accordés aux salariés	- 9 397	- 10 751
Déficits fiscaux	- 6 619	- 7 752
Annulation de la provision pour égalisation	78 298	79 566
SOLDE NET (ACTIF) - PASSIF	43 153	34 079

Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués au taux applicable à la date à laquelle l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé.

En France, la loi de finance pour 2018 a prévu une baisse du taux d'impôt courant de droit commun de 33,33 % à 25 % de manière progressive entre 2019 et 2022. Ce futur changement de taux a été

pris en compte dans l'évaluation des impôts différés des entités françaises du Groupe Coface.

Chaque entité compense les actifs et passifs d'impôt différés lorsqu'elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible.

Variation du solde net d'impôt différé par région

Les impôts différés signés positivement sont des impôts différés passifs. A contrario, ceux signés négativement sont des impôts différés actifs.

(en milliers d'euros)	31/12/17	01/01/18*	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/18
Europe du Nord	55 548	55 498	3 420	79	0	- 54	58 943
Europe de l'Ouest	10 562	10 562	20 242	- 15 671	67	418	15 618
Europe centrale	- 386	- 406	- 823	- 51	- 107	318	- 1 069
Méditerranée et Afrique	- 14 930	- 14 930	- 2 073	0	- 231	1	- 17 233
Amérique du Nord	- 221	- 221	1 639	- 206	192	0	1 404
Amérique latine	- 3 241	- 3 241	2 020	- 3 486	1 760	45	- 2 902
Asie Pacifique	- 13 253	- 13 253	2 141	- 65	- 431	0	- 11 608
TOTAL	34 079	34 009	26 566	- 19 400	1 250	728	43 153

* Effets liés à la 1^{re} application de la norme IFRS 9.

Tableau de passage expliquant l'effet de la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

(en milliers d'euros)	31/12/17	Effet de première application de la norme IFRS 9	01/01/18
Europe du Nord	55 548	- 50	55 498
Europe de l'Ouest	10 562	0	10 562
Europe centrale	- 386	- 20	- 406
Méditerranée et Afrique	- 14 930	0	- 14 930
Amérique du Nord	- 221	0	- 221
Amérique latine	- 3 241	0	- 3 241
Asie Pacifique	- 13 253	0	- 13 253
TOTAL	34 079	- 70	34 009

(en milliers d'euros)	31/12/16	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements AFS	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31/12/17
Europe du Nord	68 120	- 12 684	- 80	0	192	55 548
Europe de l'Ouest	- 9 456	14 269	4 100	- 191	1 840	10 562
Europe centrale	164	- 374	- 48	- 45	- 83	- 386
Méditerranée et Afrique	- 10 802	- 4 427	0	88	211	- 14 930
Amérique du Nord	- 2 880	2 550	- 205	317	- 3	- 221
Amérique latine	- 3 842	124	1 413	835	- 1 771	- 3 241
Asie Pacifique	- 8 777	- 5 205	- 22	751	0	- 13 253
TOTAL	32 527	- 5 747	5 158	1 755	386	34 079

La colonne « autres mouvements » comprend principalement les impôts différés sur les variations des engagements de retraite comptabilisés en capitaux propres non recyclables.

Impôts différés actif liés à des déficits fiscaux

La ventilation par région des impôts différés actif liés à des déficits fiscaux est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Europe du Nord	0	0
Europe de l'Ouest	136	173
Europe centrale	542	953
Méditerranée et Afrique	271	580
Amérique du Nord	854	244
Amérique latine	1 097	0
Asie Pacifique	3 719	5 802
TOTAL	6 619	7 752

La constatation des impôts différés actifs sur déficits reportables fait l'objet d'une analyse de recouvrabilité au cas par cas en tenant compte des prévisions de résultats de chaque entité. Les impôts différés actifs sur déficits sont reconnus à hauteur des résultats fiscaux bénéficiaires de l'entité estimés pour la période de 2019 à 2024, soit un horizon de recouvrabilité de cinq ans.

Cette reconnaissance résulte d'un business plan fiscal préparé par chaque entité sur la base du business plan validé par la direction.

NOTE 19. DETTES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Dépôt de garantie des assurés et divers	2 472	4 520
Dettes envers les assurés et les agents	67 981	120 908
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	70 453	125 428
Dettes envers les réassureurs et les cédants	121 321	75 279
Dépôts reçus des réassureurs	3 879	4 023
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	125 200	79 302
TOTAL	195 653	204 730

NOTE 20. AUTRES PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Dettes d'impôt exigible	41 580	76 996
Instruments dérivés et dettes rattachées	1 666	267
Personnel	54 873	51 545
Créditeurs divers	215 872	226 704
Produits constatés d'avance	8 224	8 338
Comptes de régularisation passif	24 645	18 338
Autres dettes	303 614	304 925
TOTAL	346 860	382 188

ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 21. CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
<i>Primes affaires directes</i>	1 169 260	1 137 778
<i>Primes en acceptation</i>	94 102	81 834
Primes brutes émises	1 263 364	1 219 612
Ristournes de primes	- 106 516	- 98 954
Variation des provisions pour primes non acquises	- 14 240	- 10 961
Primes brutes acquises	1 142 608	1 109 697
Accessoires de primes	132 418	128 914
Produits nets des activités bancaires	66 713	72 043
<i>Autres prestations et services liés</i>	3 637	4 382
<i>Rémunération des procédures publiques</i>	0	574
<i>Information et autres services</i>	28 550	27 436
<i>Gestion de créances</i>	10 809	11 886
Produits des autres activités	42 995	44 279
Autres revenus	242 127	245 236
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 384 735	1 354 933

Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Europe du Nord	303 081	303 872
Europe de l'Ouest	283 965	280 785
Europe centrale	133 843	127 708
Méditerranée et Afrique	370 370	348 021
Amérique du Nord	126 502	121 894
Amérique latine	71 528	75 715
Asie Pacifique	95 447	96 938
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 384 735	1 354 933

Chiffre d'affaires consolidé par activité

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Primes brutes acquises - Crédit	1 068 404	1 029 499
Primes brutes acquises - Single Risk	26 779	27 190
Primes brutes acquises - Assurance-crédit	1 095 183	1 056 689
Accessoires de primes	132 418	128 914
Autres prestations et services liés	3 637	4 382
Rémunération des procédures publiques		574
Chiffre d'affaires de l'activité d'assurance-crédit	1 231 238	1 190 559
Primes brutes acquises - Caution	47 425	53 008
Commissions de financement	35 295	39 472
Commissions d'affacturage	32 416	33 884
Autres	- 998	- 1 314
Produit net des activités bancaires (affacturage)	66 713	72 043
Information et autres services	28 550	27 436
Gestion de créances	10 809	11 886
Chiffre d'affaires de l'activité d'information et autres services	39 359	39 322
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	1 384 735	1 354 933

NOTE 22. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Sinistres payés nets de recours	- 444 072	- 502 446
Frais de gestion des sinistres	- 28 020	- 26 607
Variation des provisions de sinistres	- 32 417	- 41 810
TOTAL	- 504 509	- 570 863

Charges des prestations des contrats par année de survenance

(en milliers d'euros)	31/12/18			31/12/17		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	- 828 774	208 960	- 619 814	- 797 900	196 781	- 601 119
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	324 265	- 72 213	252 052	227 037	- 40 980	186 057
TOTAL	- 504 509	136 747	- 367 762	- 570 863	155 801	- 415 062

NOTE 23. FRAIS GÉNÉRAUX PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Frais d'acquisition des contrats	- 243 236	- 262 607
Frais d'administration	- 241 136	- 253 532
Autres charges de l'activité assurance	- 82 556	- 70 816
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	- 13 552	- 13 779
Charges des autres activités	- 77 739	- 53 130
Charges d'exploitation	- 658 219	- 653 864
Gestion interne des placements	- 4 006	- 2 141
Frais de gestion de sinistres	- 28 020	- 26 607
TOTAL	- 690 245	- 682 612
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	- 6 219	- 4 662

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux d'assurance (par destination), les charges des autres activités, ainsi que les charges d'exploitation bancaire. Il s'élève à 690 245 milliers d'euros au 31 décembre 2018, contre 682 612 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les frais de gestion des sinistres sont inclus dans l'agrégat « Charges des prestations des contrats » ; la gestion interne des placements est présentée dans l'agrégat « Produits des placements nets de charges hors coût de l'endettement ».

NOTE 24. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Dotations aux provisions sur créances	- 5 858	- 3 490
Reprises aux provisions sur créances	6 763	38
Pertes sur créances	- 3 027	- 1 031
Coût du risque	- 2 122	- 4 483
Charges d'exploitation	- 13 552	- 13 779
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	- 15 674	- 18 262

Le poste « Coût du risque » enregistre la charge du risque sur les opérations de crédit effectuées par les sociétés d'affacturage : les dotations nettes de reprises de provisions, les créances passées en perte sur l'exercice et les récupérations sur les créances amorties.

NOTE 25. CHARGES OU PRODUITS NETS DES CESSIONS EN RÉASSURANCE

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Sinistres cédés	124 536	112 655
Variation des provisions sur sinistres nets de recours	12 211	43 153
Commissions payées par les réassureurs	128 666	119 767
Produits des cessions en réassurance	265 413	275 575
Primes cédées	- 326 730	- 315 203
Variation des provisions de primes	- 811	13 658
Charges des cessions en réassurance	- 327 541	- 301 545
TOTAL	- 62 128	- 25 970

NOTE 26. PRODUITS DES PLACEMENTS NETS DE CHARGES HORS COÛT DE L'ENDETTEMENT

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Revenus des placements	46 272	43 621
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	- 1 976	1 541
<i>dont variation de la juste valeur des dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	0	64
Plus ou moins-values de cessions	6 621	4 059
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne</i>	22	- 68
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	- 4 581	1 620
Pertes et profits de change	9 976	8 041
<i>dont montant couvert par les dérivés de change des fonds Colombes et fonds Lausanne*</i>	- 4 043	- 5 267
Frais de gestion des placements	- 5 188	- 3 601
TOTAL	51 124	55 281

* Le résultat de change des fonds Colombes et fonds Lausanne couvert par des dérivés s'élève à - 4 043 milliers d'euros ; ils se décomposent en - 7 372 milliers d'euros de résultat réalisé et + 3 329 milliers d'euros de résultat latent.

Ventilation des produits de placements par classe

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Actions	5 473	6 688
Produits de taux	30 914	36 821
Immobilier de placement	8 985	6 337
Sous-total	45 372	49 846
Filiales non consolidées	3 133	4 515
Résultat de change et des dérivés	7 807	4 521
Frais financiers et charges des placements	- 5 188	- 3 601
TOTAL	51 124	55 281

NOTE 27. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/18	31/12/17
Charges de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	- 10 607	- 8 433
Moins-value de cession Cofacredit	- 2 170	
Autres charges opérationnelles	- 719	- 614
Total autres charges opérationnelles	- 13 496	- 9 047
Reprise des provisions de restructuration liées au plan stratégique <i>Fit to Win</i>	0	8 446
Renégociation bail Bois-Colombes	5 179	
Autres produits opérationnels	3 343	10
Total autres produits opérationnels	8 522	8 456
TOTAL	- 4 974	- 591

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à - 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les autres produits opérationnels tiennent compte :

- ◆ de l'impact de la renégociation du bail des locaux de Bois-Colombes pour 5,2 millions d'euros. Ce montant tient principalement compte de la reprise des provisions pour locaux vacants, de la reprise de la franchise résiduelle, compensées par les indemnités versées ;
- ◆ de reprises de provisions devenues sans objet au Brésil et en Belgique pour respectivement 2,3 millions d'euros et 0,8 million d'euros

Les autres charges opérationnelles sont composées de la moins-value de cession des titres Cofacredit pour 2,2 millions d'euros et de charges liées au plan stratégique *Fit to Win* pour 10,6 millions d'euros.

Ces charges se détaillent principalement ainsi :

- ◆ 5,0 millions d'euros d'indemnités versées à des agents commerciaux aux États-Unis ;
- ◆ 3,8 millions d'euros de charges complémentaires en France (dont 0,6 million d'euros sous forme de provisions pour risques et charges) ;
- ◆ 1,3 million d'euros de charges complémentaires dans la région Méditerranée et Afrique.

NOTE 28. QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Cofacrédit	592	2 369
TOTAL	592	2 369

La quote-part de résultat du Groupe Coface dans Cofacrédit s'élève à 592 milliers d'euros sur l'exercice 2018. Cofacrédit a été cédée fin juin 2018.

NOTE 29. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Impôts exigibles	- 37 566	- 63 022
Impôts différés	- 26 566	7 371
TOTAL	- 64 132	- 55 651

Preuve d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/18		31/12/17	
Résultat net (part du Groupe)	122 333		83 213	
Participations ne donnant pas le contrôle	- 353		159	
Impôt sur les résultats	- 64 132		- 55 651	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	592		2 369	
Résultat consolidé avant impôt et avant quote-part dans les résultats des entreprises associées	186 226		136 336	
Taux d'impôt		34,43 %		34,43 %
Impôt théorique	- 64 118		- 46 940	
Impôt sur les résultats	- 64 132	34,44 %	- 55 651	40,82 %
Différence	14	0,01 %	8 711	6,39 %
Incidence différentiel taux Groupe/taux local	16 423	8,82 %	18 137	13,30 %
Impôts spécifiques locaux	- 750	- 0,40 %	- 2 589	- 1,90 %
<i>dont CVAE France</i>	- 1 023	- 0,55 %	- 873	- 0,64 %
Déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à impôts différés actifs	- 14 769	- 7,93 %	- 14 397	- 10,56 %
Utilisation déficits fiscaux non activés antérieurement	1 183	0,64 %	2 943	2,16 %
Dividendes France non déductibles (1 %)	- 580	- 0,31 %	- 301	- 0,22 %
Taxe de 3 % sur les dividendes versés par COFACE S.A.	0	0,00 %	2 162	1,59 %
Contrôle fiscal en France	0	0,00 %	- 12 382	- 9,08 %
Effet du report variable	1 388	0,75 %	566	0,42 %
Autres différences	- 2 909	- 1,56 %	- 2 850	- 2,09 %

Le taux d'impôt du Groupe se réduit de 6,4 points puisqu'il est de 34,44 % sur l'exercice 2018 comparé à 40,82 % sur l'exercice 2017.

La différence entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle est très faible sur l'exercice 2018. L'effet positif des différences entre les taux d'impôt Groupe/local est compensé par l'effet négatif de la non-activation des déficits fiscaux dans les entités ayant généré des pertes sur l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 30. VENTILATION DU RÉSULTAT PAR SECTEUR

Les primes, sinistres et commissions sont suivis par pays de facturation. Le pays de facturation est le pays de l'entité émettant la facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées. La segmentation géographique par lieu de facturation ne coïncide pas nécessairement avec la localisation du débiteur.

Le résultat de réassurance, calculé et comptabilisé pour l'ensemble du Groupe au niveau de Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur a été réalloué au niveau de chaque région.

L'impôt a été calculé en fonction de ce suivi.

Ventilation du résultat au 31 décembre 2018 par secteur

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée -Afrique
Chiffre d'affaires	299 979	274 376	136 856	371 880
<i>dont primes acquises</i>	201 397	241 693	106 463	313 738
<i>dont affacturage</i>	57 083	- 894	10 524	0
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	41 498	33 577	19 869	58 142
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 98 411	- 83 673	- 52 951	- 153 197
Coût du risque	- 2 233	0	111	0
Commissions	- 22 666	- 40 212	- 9 232	- 37 626
Autres frais généraux internes	- 117 417	- 106 223	- 47 457	- 112 634
Résultat technique avant réassurance*	59 253	44 267	27 327	68 422
Résultat net des cessions en réassurance	- 10 310	- 25 716	- 2 937	- 6 133
Autres produits et charges opérationnels	0	- 370	67	- 1 613
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	4 220	16 052	5 239	10 965
Charges de financement	- 177	692	- 968	- 383
Résultat opérationnel y compris charges de financement	52 986	34 925	28 729	71 259
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0	592	0	0
Résultat avant impôt	52 986	35 517	28 729	71 259
Impôts sur les résultats	- 17 262	- 18 772	- 6 317	- 17 000
Résultat net de l'ensemble consolidé	35 724	16 745	22 412	54 259
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1	- 2	- 1	- 2
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	35 723	16 743	22 411	54 257

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Amérique du Nord	Amérique latine	Asie -Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
129 665	71 584	96 850	962 581	26 890	0	- 985 926	1 384 735
117 252	68 757	93 308	962 581	0	0	- 962 581	1 142 608
0	0	0	0	0	0	0	66 714
12 412	2 826	3 543	0	26 890	0	- 23 345	175 413
- 45 856	- 39 783	- 22 038	- 411 501	0	- 4 914	407 814	- 504 509
0	0	0	0	0	0	0	- 2 122
- 24 175	- 7 694	- 18 267	- 361 531	0	0	358 202	- 163 203
- 35 058	- 25 625	- 35 482	0	- 26 220	- 20 817	31 919	- 495 015
24 575	- 1 519	21 063	189 549	671	- 25 731	- 187 992	219 886
- 6 610	- 5 170	2 572	- 197 374	0	0	189 549	- 62 128
- 5 441	2 382	0	0	0	0	0	- 4 974
1 826	14 196	3 700	0	- 49	- 1 057	- 3 968	51 124
- 1 382	- 204	- 1 264	0	- 238	- 16 169	2 411	- 17 681
12 969	9 685	26 071	- 7 825	383	- 42 957	0	186 225
0	0	0	0	0	0	0	592
12 969	9 685	26 071	- 7 825	383	- 42 957	0	186 818
- 2 422	- 5 717	- 9 351	2 694	- 132	14 790	- 4 644	- 64 132
10 547	3 969	16 720	- 5 131	251	- 28 167	- 4 644	122 685
0	- 347	2	0	0	0	0	- 353
10 547	3 621	16 721	- 5 131	251	- 28 167	- 4 644	122 333

Ventilation du résultat au 31 décembre 2017 par secteur

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe centrale	Méditerranée -Afrique
Chiffre d'affaires	300 171	281 683	131 063	349 840
<i>dont primes acquises</i>	195 611	243 592	100 493	294 817
<i>dont affacturage</i>	62 011		10 032	
<i>dont accessoires de primes et services liés</i>	42 549	38 091	20 538	55 023
Charges des prestations des contrats (yc frais de gestion)	- 111 964	- 131 528	- 49 815	- 142 586
Coût du risque	- 4 516		33	
Commissions	- 21 254	- 36 732	- 7 848	- 37 805
Autres frais généraux internes	- 118 739	- 90 020	- 45 880	- 114 653
Résultat technique avant réassurance*	43 698	23 402	27 553	54 795
Résultat net des cessions en réassurance	- 2 654	12 665	- 1 215	- 18 337
Autres produits et charges opérationnels	8 000	- 5 583	50	- 1 054
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	6 105	23 519	4 316	10 319
Charges de financement	- 263	1 244	- 17	- 550
Résultat opérationnel y compris charges de financement	54 886	55 248	30 687	45 173
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		2 369		
Résultat avant impôt	54 886	57 617	30 687	45 173
Impôts sur les résultats	- 17 168	- 45 585	- 5 867	- 5 846
Résultat net de l'ensemble consolidé	37 718	12 031	24 820	39 327
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1	1	- 1	- 2
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)	37 716	12 032	24 819	39 325

* Le résultat technique avant réassurance est un indicateur financier clé utilisé par le Groupe Coface afin d'analyser la performance de ses activités. Le résultat technique avant réassurance correspond à la somme du chiffre d'affaires, des charges de prestations des contrats, des charges d'exploitation bancaire, du coût du risque, des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration et des autres charges opérationnelles courantes et des charges des autres activités.

Amérique du Nord	Amérique latine	Asie -Pacifique	Réassurance Groupe	Cogeri	Coûts Holding	Inter-zone	Total Groupe
121 894	75 715	96 938	983 541	28 066		- 1 013 978	1 354 933
<i>108 741</i>	<i>72 554</i>	<i>93 888</i>	<i>983 541</i>			<i>- 983 540</i>	<i>1 109 697</i>
							<i>72 043</i>
<i>13 153</i>	<i>3 161</i>	<i>3 050</i>		<i>28 066</i>		<i>- 30 438</i>	<i>173 193</i>
<i>- 53 310</i>	<i>- 26 040</i>	<i>- 50 496</i>	<i>- 494 583</i>		<i>- 2 941</i>	<i>492 400</i>	<i>- 570 863</i>
							<i>- 4 483</i>
<i>- 26 177</i>	<i>- 9 846</i>	<i>- 19 828</i>	<i>- 325 210</i>			<i>327 042</i>	<i>- 157 658</i>
<i>- 34 678</i>	<i>- 26 788</i>	<i>- 34 913</i>		<i>- 27 446</i>	<i>- 35 337</i>	<i>32 248</i>	<i>- 496 207</i>
7 729	13 041	- 8 298	163 748	620	- 38 278	- 162 288	125 723
<i>792</i>	<i>- 6 719</i>	<i>- 8 046</i>	<i>- 166 203</i>			<i>163 747</i>	<i>- 25 970</i>
<i>- 1 783</i>	<i>- 219</i>						<i>- 589</i>
<i>1 652</i>	<i>7 023</i>	<i>4 892</i>		<i>- 588</i>	<i>- 893</i>	<i>- 1 064</i>	<i>55 281</i>
<i>- 1 007</i>	<i>- 1 044</i>	<i>- 602</i>		<i>- 142</i>	<i>- 16 156</i>	<i>428</i>	<i>- 18 109</i>
7 383	12 081	- 12 054	- 2 455	- 110	- 55 327	825	136 337
							<i>2 369</i>
7 383	12 081	- 12 054	- 2 455	- 110	- 55 327	825	138 706
<i>- 3 073</i>	<i>- 7 119</i>	<i>4 387</i>	<i>845</i>	<i>38</i>	<i>19 049</i>	<i>4 689</i>	<i>- 55 651</i>
4 310	4 962	- 7 667	- 1 610	- 72	- 36 278	5 513	83 054
	<i>162</i>						<i>159</i>
4 310	5 125	- 7 667	- 1 610	- 72	- 36 278	5 513	83 213

NOTE 31. RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/18		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	154 018 359	122 332	0,79
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	154 018 359	122 332	0,79

	31/12/17		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	156 820 959	83 213	0,53
Instruments dilutifs	0		
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	156 820 959	83 213	0,53

Coface avait mis en place avec BNP Paribas Arbitrage, le 9 février 2016, une ligne de capital contingent de 100 millions d'euros, d'une durée de trois ans (susceptible d'être réduite à deux ans à la discrétion de Coface), disponible en une tranche et exerçable en cas de survenance de certains événements extrêmes (augmentation significative de la sinistralité ou détérioration du ratio de solvabilité) ⁽¹⁾.

En cas de réalisation de l'un des scénarios extrêmes prévus dans la documentation, Coface aurait bénéficié d'une augmentation de capital pour un montant maximum de 100 millions d'euros.

Cette ligne de capital contingent arrivait à échéance le 31 décembre 2018 (inclus). Coface a décidé de ne pas la renouveler.

NOTE 32. EFFECTIFS

(en équivalent temps plein)	31/12/18	31/12/17
Europe du Nord	625	632
Europe de l'Ouest	884	945
Europe centrale	529	480
Méditerranée et Afrique	597	596
Amérique du Nord	162	124
Amérique latine	225	216
Asie Pacifique	134	134
TOTAL	3 156	3 127

L'effectif des sociétés intégrées globalement est de 3 156 ETP (équivalent temps plein) au 3 décembre 2018 contre 3 127 au 3 décembre 2017 ; l'effectif augmente de 29 ETP.

La diminution des effectifs de la région Europe de l'Ouest est compensée par une hausse significative des effectifs dans les régions Amérique du Nord et Europe centrale.

(1) Voir communiqué de presse du 9 février 2016 « COFACE SA met en place une ligne de capital contingent d'un montant maximal de 100 millions d'euros (contingent equity line) »

NOTE 33. PARTIES LIÉES

Natixis détient, au 31 décembre 2018, 42,86 % des actions du Groupe Coface hors titres auto-détenus, et détient 42,14 % des actions y compris titres auto-détenus.

	Nombre d'actions	%
Natixis	64 853 881	42,86 %
Public	86 445 140	57,14 %
TOTAL	151 299 021	100,00 %

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe Coface et les parties liées

Les principales opérations de Coface avec les parties liées concernent Natixis et ses filiales.

Les principales opérations sont :

- ◆ le financement d'une partie de l'activité d'affacturage par Natixis SA ;
- ◆ les placements financiers effectués auprès des Groupes BPCE et de Natixis ;
- ◆ la couverture d'assurance-crédit de Coface dont peuvent bénéficier les entités sœurs de Coface ;
- ◆ le recouvrement des créances d'assurance effectué par les entités sœurs pour le compte de Coface ;
- ◆ des refacturations de frais généraux tels que des frais de fonctionnement, des frais de personnel, etc.

Ces opérations sont détaillées ci-dessous :

Compte de résultat <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	- 3 573	0	0
Charges des prestations des contrats	0	0	0
Charges des autres activités	0	0	- 34
Frais d'acquisition	0	1	0
Frais d'administration	- 46	1	0
Autres produits et charges opérationnels courants	0	1	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 3 619	3	- 34

Créances et dettes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	34 554	9		
Autres actifs		1 631	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 849	0	0
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				0
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		135 235		0
Autres passifs		0		11

Les dettes envers les entreprises du secteur bancaire contractées auprès de Natixis s'élèvent à 135 235 milliers d'euros au 31 décembre 2018 ; elles financent l'activité d'affacturage.

Compte de résultat <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		
	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Total des produits des activités ordinaires	- 2 427	0	0
Charges des prestations des contrats	1	7	0
Charges des autres activités	- 8	- 1	- 18
Frais d'acquisition	1	10	0
Frais d'administration	- 60	79	0
Autres produits et charges opérationnels courants	1	- 1	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	- 2 492	94	- 18

Créances et dettes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17			
	Groupe BPCE	Natixis SA	Natixis Factor	Ellisphere
Placements financiers	5 855	39 966		
Autres actifs			6	14
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11 819		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance				
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		149 544		
Autres passifs				58

NOTE 34. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Avantages du personnel à court terme	3 618	3 188
<i>(Salaires, primes, avantages en nature et bonus annuels en brut)</i>		-
Autres avantages à long terme	1 164	870
Indemnités de fin de contrat de travail/mandat	88	-
Paie fondé sur les actions		-
TOTAL	4 870	4 058

Le comité de direction est constitué de sept personnes au 3 décembre 2018 et du directeur général.

Le poste « Autres avantages à long terme » correspond aux attributions d'actions gratuites (valorisées à la date d'attribution).

Les jetons de présence distribués aux membres du conseil d'administration, des comités d'audit, des risques et des rémunérations au cours de l'année 2018 s'élèvent à 304,5 milliers d'euros.

NOTE 35. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	KPMG				Deloitte				Total			
	2018	%	2017	%	2018	%	2017	%	2018	%	2017	%
Prestations d'audit												
COFACE SA	- 451	28 %	- 266	20 %	- 447	20 %	- 309	15 %	- 898	23 %	- 575	17 %
Filiales	- 941	59 %	- 950	72 %	- 1 735	78 %	- 1 737	83 %	- 2 676	70 %	- 2 687	79 %
Sous-total	- 1 392	87 %	- 1 216	92 %	- 2 182	98 %	- 2 046	98 %	- 3 574	93 %	- 3 262	96 %
Services autres que la certification des comptes												
COFACE SA	- 59	4 %	- 42	3 %	- 30	1 %	- 22	1 %	- 89	2 %	- 64	2 %
Filiales	- 153	10 %	- 63	5 %	- 21	1 %	- 21	1 %	- 174	5 %	- 84	2 %
Sous-total	- 212	13 %	- 105	8 %	- 51	2 %	- 43	2 %	- 263	7 %	- 148	4 %
TOTAL	- 1 604	100 %	- 1 321	100 %	- 2 233	100 %	- 2 089	100 %	- 3 837	100 %	- 3 410	100 %

NOTE 36. ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	31/12/18		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 098 565	1 075 637	22 928
Cautions et lettres de crédit	1 075 637	1 075 637	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	15 428		15 428
Engagements reçus	1 443 393	1 026 777	416 616
Cautions et lettres de crédit	140 063		140 063
Garanties	174 053		174 053
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	326 777	326 777	
Capital contingent	100 000		100 000
Engagements financiers sur participations	2 500		2 500
Engagements de garantie	356 927		356 927
Titres nantis reçus des réassureurs	356 927		356 927
Opérations sur marchés financiers	250 081		250 081

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- ◆ une caution solidaire au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE S.A. (à échéance dix ans) pour 380 000 milliers d'euros ;
- ◆ ainsi que 688 439 milliers d'euros correspondant aux cautions solidaires données aux banques finançant l'activité *factoring*.

Les nantissements concernent Coface Ré pour 309 712 milliers d'euros et Compagnie française pour le commerce extérieur pour 47 215 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/17		
	Total	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
Engagements donnés	1 085 684	1 047 117	38 567
Cautions et lettres de crédit	1 047 117	1 047 117	
Garantie sur immobilier	7 500		7 500
Engagements financiers sur participations	31 067		31 067
Engagements reçus	1 366 164	962 506	403 658
Cautions et lettres de crédit	138 598		138 598
Garanties	162 194		162 194
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	262 506	262 506	
Capital contingent	100 000		100 000
Engagements financiers sur participations	2 866		2 866
Engagements de garantie	318 779		318 779
Titres nantis reçus des réassureurs	318 779		318 779
Opérations sur marchés financiers	95 501		95 501

NOTE 37. CONTRATS DE LOCATIONS

Le tableau suivant présente le loyer des contrats de locations simples pour lesquels les entités sont engagées pour les exercices futurs.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/18	31/12/17
Moins de 1 an	12 340	24 832
Entre 1 et 5 ans	49 084	69 943
Plus de 5 ans	47 882	7 456
TOTAL	109 306	102 231

NOTE 38. RELATIONS MÈRE-FILIALES

La principale filiale opérationnelle du Groupe Coface est la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie). Cette filiale, détenue à 100 % par la Société, est une société anonyme de droit français au capital social de 137 052 417,05 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 552 069 791.

Les principaux flux entre COFACE SA, société mère cotée, et la Compagnie sont :

- ◆ Financement :
 - COFACE SA et la Compagnie se sont mutuellement accordées un prêt sur 10 ans,
 - en position nette, COFACE SA finance la Compagnie,
- la Compagnie s'est portée caution au titre de l'emprunt obligataire émis par COFACE SA,
- il existe une convention de trésorerie dans les deux sens entre COFACE SA et la Compagnie,
- COFACE SA délègue à la Compagnie la gestion de son programme de billets de trésorerie et la gestion de sa trésorerie.
- ◆ Dividendes :
 - La Compagnie verse des dividendes à COFACE SA.
- ◆ Intégration fiscale :
 - La Compagnie fait partie de l'intégration fiscale dont la tête est COFACE SA.

Le tableau ci-dessous synthétise les soldes intermédiaires de gestion de la Compagnie ainsi que ses principaux flux financiers au 31 décembre 2018 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Société cotée	Compagnie française pour le commerce extérieur (y compris succursales)	Autres filiales	Éliminations	Total
Chiffres d'affaires	1 247	1 429 849	954 082	- 1 000 442	1 384 736
Résultat opérationnel courant	9 958	101 652	134 885	- 37 615	208 880
Résultat net	- 9 700	27 288	104 745		122 333
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	1 826 937	4 913 847	1 143 320	- 4 780 848	3 103 256
Endettement financier hors Groupe	388 729	0	0		388 729
Trésorerie au bilan	351	173 096	128 972		302 419
Flux de trésorerie lié à l'activité	- 19 099	53 379	90 516		124 796
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	0	133 406	0		133 406

NOTE 39. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

NOTE 40. GESTION DES RISQUES

Les sections qui font partie intégrante des états financiers du Groupe relatives à la gestion des risques sont présentées dans les sections du chapitre 5 du paragraphe 5.1 « Gestion des risques et contrôle interne » et 5.2 « Facteurs de risques ».